

*Le Séminaire sur « La lettre volée » prononcé le 26 avril 1955 au cours du séminaire Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse fut d'abord publié sous une version réécrite datée de mi-mai, mi-août 1956, dans La psychanalyse n° 2, 1957 pp. 15-44 précédé d'une « Introduction », pp. 1-14. C'est cette version qui est ci-dessous proposée.*

<sup>(1)</sup>LE SÉMINAIRE SUR « LA LETTRE VOLÉE »

INTRODUCTION\*

La leçon de notre Séminaire que nous donnons ici rédigée fut prononcée le 26 avril 1955. Elle est un moment du commentaire que nous avons consacré, toute cette année scolaire, à *l'au-delà du principe de plaisir*.

On sait que c'est l'œuvre de Freud que beaucoup de ceux qui s'autorisent du titre de psychanalyste, n'hésitent pas à rejeter comme une spéculation superflue, voire hasardée, et l'on peut mesurer à l'antinomie par excellence qu'est la notion *d'instinct de mort* où elle se résout, à quel point elle peut être impensable, qu'on nous passe le mot, pour la plupart.

Il est pourtant difficile de tenir pour une excursion, moins encore pour un faux-pas, de la doctrine freudienne, l'œuvre qui y prélude précisément à la nouvelle topique, celle que représentent les termes de *moi*, de *ça* et de *surmoi*, devenus aussi prévalents dans l'usage théoricien que dans sa diffusion populaire.

Cette simple appréhension se confirme à pénétrer les motivations qui articulent ladite spéculation à la révision théorique dont elle s'avère être constituante.

Un tel procès ne laisse pas de doute sur l'abâtardissement, voire le contresens, qui frappe l'usage présent desdits termes, déjà manifeste en ce qu'il est parfaitement équivalent du théoricien au vulgaire. C'est là sans doute ce qui justifie le propos avoué par tels épigones de trouver en ces termes le truchement par où faire rentrer l'expérience de la psychanalyse dans ce qu'ils appellent la psychologie générale.

Posons seulement ici quelques jalons.

<sup>(2)</sup>L'automatisme de répétition (*Wiederholungszwang*), – bien que la notion s'en présente dans l'œuvre ici en cause, comme destinée à répondre à certains paradoxes de la clinique, tels que les rêves de la névrose traumatique où la réaction thérapeutique négative –, ne saurait être conçu comme un rajout, fût-il même couronnant, à l'édifice doctrinal.

C'est sa découverte inaugurale que Freud y réaffirme : à savoir la conception de la mémoire qu'implique son « inconscient ». Les faits nouveaux sont ici l'occasion pour lui de la restructurer de façon plus rigoureuse en lui donnant une forme généralisée, mais aussi de rouvrir sa problématique contre la dégradation, qui se faisait sentir dès alors, d'en prendre les effets pour un simple donné.

Ce qui ici se rénove, déjà s'articulait dans le « projet<sup>1</sup> » où sa divination traçait les avenues par où devait le faire passer sa recherche : le système **II**, prédécesseur de l'inconscient, y manifeste son originalité, de ne pouvoir se satisfaire que de *retrouver l'objet foncièrement perdu*.

C'est ainsi que Freud se situe dès le principe dans l'opposition, dont Kierkegaard nous a instruit, concernant la notion de l'existence selon qu'elle se fonde sur la réminiscence ou sur la répétition. Si Kierkegaard y discerne admirablement la différence de la conception antique et moderne de l'homme, il apparaît que Freud fait faire à cette dernière son pas décisif en ravissant à l'agent humain identifié à la conscience, la nécessité incluse dans cette

\* Toute cette introduction est en caractères « italiques » dans le texte original. Nous avons choisi d'inverser la présentation par souci de lisibilité à l'écran : l'italique original est ici en casse normale, et la casse normale d'origine est ici en italiques.

<sup>1</sup> Il s'agit de l'*Entwurf einer Psychologie* de 1895 qui contrairement aux fameuses lettres à Fliess auxquelles il est joint, comme il lui était adressé, n'a pas été censuré par ses éditeurs. Certaines fautes dans la lecture du manuscrit que porte l'édition allemande, témoignent même du peu d'attention porté à son sens.

Il est clair que nous ne faisons dans ce passage que ponctuer une position, déglacée dans notre séminaire.

répétition. Cette répétition étant répétition symbolique, il s'y avère que l'ordre du symbole ne peut plus être conçu comme constitué par l'homme, mais comme le constituant.

C'est ainsi que nous nous sommes senti mis en demeure d'exercer véritablement nos auditeurs à la notion de la remémoration qu'implique l'œuvre de Freud : ceci dans la considération trop éprouvée qu'à la laisser implicite, les données mêmes de l'analyse flottent dans l'air.

C'est parce que Freud ne cède pas sur l'original de son expérience que nous le voyons contraint d'y évoquer un élément qui <sup>(3)</sup>la gouverne d'au-delà de la vie – et qu'il appelle l'instinct de mort.

L'indication que Freud donne ici à ses suivants se disant tels, ne peut scandaliser que ceux chez qui le sommeil de la raison s'entretient, selon la formule lapidaire de Goya, des monstres qu'il engendre.

Car pour ne pas déchoir à son accoutumée, Freud ne nous livre sa notion qu'accompagnée d'un exemple qui ici va mettre à nu de façon éblouissante la formalisation fondamentale qu'elle désigne.

Ce jeu par où l'enfant s'exerce à faire disparaître de sa vue, pour l'y ramener, puis l'oblitérer à nouveau, un objet, au reste indifférent de sa nature, cependant qu'il module cette alternance de syllabes distinctives, – ce jeu, dirons-nous, manifeste en ses traits radicaux la détermination que l'animal humain reçoit de l'ordre symbolique.

L'homme littéralement dévoue son temps à déployer l'alternative structurale où la présence et l'absence prennent l'une de l'autre leur appel. C'est au moment de leur conjonction essentielle, et pour ainsi dire, au point zéro du désir, que l'objet humain tombe sous le coup de la saisie, qui, annulant sa propriété naturelle, l'asservit désormais aux conditions du symbole.

À vrai dire, il n'y a là qu'un aperçu illuminant de l'entrée de l'individu dans un ordre dont la masse le supporte et l'accueille sous la forme du langage, et surimpose dans la diachronie comme dans la synchronie la détermination du signifiant à celle du signifié.

On peut saisir à son émergence même cette surdétermination qui est la seule dont il s'agisse dans l'aperception freudienne de la fonction symbolique.

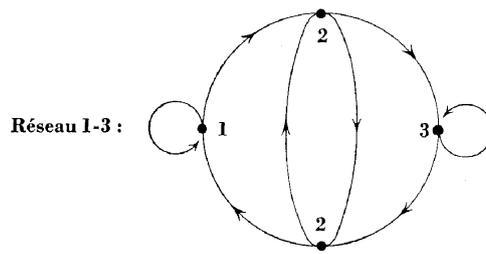
La simple connotation par (+) et (–) d'une série jouant sur la seule alternative fondamentale de la présence et de l'absence, permet de démontrer comment les plus strictes déterminations symboliques s'accommodent d'une succession de coups dont la réalité se répartit strictement « au hasard ».

Il suffit en effet de symboliser dans la diachronie d'une telle série les groupes de trois qui se concluent avec chaque signe, en les définissant synchroniquement par exemple par la symétrie de la constance (+++, – – –) notée par (1) ou de l'alternance (+ – +, – + –) notée par (3), réservant la <sup>(4)</sup>notation (2) à la dissymétrie révélée par l'impair<sup>2</sup> sous la forme du groupe de deux signes semblables indifféremment précédés ou suivis du signe contraire (+ – –, – + +, + + –, – – +), pour qu'apparaissent, dans la nouvelle série ainsi constituée, des possibilités et des impossibilités de succession que le réseau suivant résume en même temps qu'il manifeste la symétrie concentrique dont est grosse la triade, – c'est-à-dire, remarquons-le, la structure même à quoi doit se référer la question toujours ouverte<sup>3</sup> par les anthropologues, du caractère foncier ou apparent du dualisme des organisations symboliques.

Voici ce réseau :

2. Laquelle est proprement celle qui réunit les emplois du mot anglais sans équivalent que nous connaissons dans une autre langue : *odd*. L'usage français du mot impair pour désigner une aberration de la conduite, en montre l'amorce ; mais le mot : *disparate*, lui-même s'y avère insuffisant.

3. Cf. sa reprise renouvelante par Claude Lévi-Strauss dans son article : Les organisations dualistes existent-elles ?, in *Bijdragen tot de taal-land-en-volkenkunde, Deel 112, 2<sup>e</sup> aflevering*, Gravenhage, 1956, pp. 99-128.



Dans la série des symboles (1), (2), (3) par exemple, on peut constater qu'aussi longtemps que dure une succession uniforme de (2) qui a commencé après un (1), la série se souviendra du rang pair ou impair de chacun de ces (2), puisque de ce rang dépend que cette séquence ne puisse se rompre que par un (1) après un nombre pair de (2), ou par un (3) après un nombre impair.

Ainsi dès la première composition avec soi-même du symbole primordial, – et nous indiquerons que ce n'est pas arbitrairement que nous l'avons proposée telle –, une structure, toute transparente qu'elle reste encore à ses données, fait apparaître la liaison essentielle de la mémoire à la loi.

<sup>(5)</sup>Mais nous allons voir à la fois comment s'opacifie la détermination symbolique en même temps que se révèle la nature du signifiant, à seulement réappliquer le groupement par trois à la série à trois termes pour y définir une relation quadratique. La seule considération du réseau 1-3 suffit en effet à montrer qu'à y poser les deux extrêmes d'un groupe de trois, selon les termes dont il fixe la succession, le moyen sera déterminé de façon univoque, autrement dit que ledit groupe sera suffisamment défini par ses deux extrêmes.

Posons alors que ces extrêmes : (1) et (3) dans le groupe [(1) (2) (3)] par exemple, s'ils conjoignent par leur symbole une symétrie à une symétrie [(1) – (1), (3) – (3), (1) – (3), (3) – (1)], feront noter le groupe qu'ils définissent par  $\mapsto$ , une dissymétrie à une dissymétrie [seulement (2) – (2)], feront noter le groupe qu'ils définissent par  $\bullet$ , mais qu'à l'encontre de notre première symbolisation, c'est de deux signes,  $\updownarrow$  et  $\circ$ , que disposeront les conjonctions croisées,  $\updownarrow$  par exemple notant celle de la symétrie à la dissymétrie [(1) – (2), (3) – (2)], et  $\circ$  celle de la dissymétrie à la symétrie [(2) – (1), (2) – (3)].

On va constater alors que, bien que cette convention restaure une stricte égalité de chances combinatoires entre quatre symboles  $\mapsto \square \updownarrow \square \bullet \square \circ$  (contrairement à l'ambiguïté cumulative qui faisait équivaloir aux chances des deux autres celles du symbole (2) de la convention précédente), il n'en reste pas moins que des liaisons qu'on peut dire déjà proprement syntaxiques entre  $\mapsto \square \updownarrow \square \bullet \square \circ \square$  déterminent des possibilités de répartition absolument dissymétriques entre  $\mapsto$  et  $\bullet$  d'une part,  $\updownarrow$  et  $\circ$  de l'autre.

Étant reconnu en effet qu'un quelconque de ces termes peut succéder immédiatement à n'importe lequel des autres, et pouvant également être atteint au 4<sup>e</sup> temps compté à partir de l'un d'eux, il s'avère à l'encontre que le temps troisième, autrement dit la conjonction des signes de 2 en 2, obéit à une loi d'exclusion qui veut qu'à partir d'un  $\mapsto$  ou d'un  $\circ$  on ne puisse obtenir qu'un  $\mapsto$  ou un  $\updownarrow \square$  et qu'à partir d'un  $\updownarrow$  ou d'un  $\bullet \square$  on ne puisse obtenir qu'un  $\bullet$  ou un  $\circ$ . Ce qui peut s'écrire sous la forme suivante :

Répartitoire A  $\tilde{\lambda}$  :  $\frac{\alpha, \delta}{\gamma, \beta} \rightarrow \alpha, \beta, \gamma, \delta \rightarrow \frac{\alpha, \beta}{\gamma, \delta}$

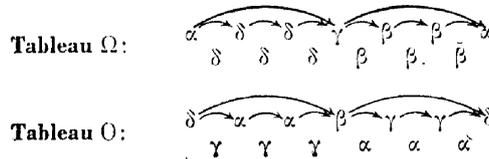
1er / temps – 2è / temps – 3è / temps

<sup>(6)</sup> où les symboles compatibles du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> temps se répondent selon l'étagement horizontal qui les divise dans le répartitoire, tandis que leur choix est indifférent au 2<sup>e</sup> temps.

Que la liaison ici apparue ne soit rien de moins que la formalisation la plus simple de l'échange, c'est ce qui nous confirme son intérêt anthropologique. Nous ne ferons qu'indiquer à ce niveau sa valeur constituante pour une subjectivité primordiale, dont nous situerons plus loin la notion.

La liaison, compte tenu de son orientation, est en effet réciproque ; autrement dit, elle n'est pas réversible, mais elle est rétroactive. C'est ainsi qu'à fixer le terme du 4<sup>e</sup> temps, celui du 2<sup>e</sup> ne sera pas indifférent.

On peut démontrer qu'à connaître le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> terme d'une série, il y aura toujours un terme dont la possibilité sera exclue des deux termes intermédiaires. Ce terme est désigné dans les deux tableaux  $\Delta$  et  $\dot{\cdot}$ .<sup>4</sup>



dont la première ligne permet de repérer entre les deux tableaux la combinaison cherchée du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> temps, la lettre qui lui correspond dans la deuxième ligne étant celle du terme que cette combinaison exclut au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> temps.

Ceci pourrait s'énoncer sous cette forme qu'il est une part déterminée de mon avenir, laquelle s'insère entre un futur immédiat qui en deçà d'elle, – et un futur éloigné qui au delà – sont dans une indétermination apparente, mais qu'il suffit que mon projet détermine ce futur éloigné pour que mon futur immédiat devenant futur antérieur et se conjoignant à la détermination à venir de mon passé, ceci exclue de l'intervalle qui me sépare de la réalisation de mon projet le quart des possibilités signifiantes où ce projet se situe.

<sup>(7)</sup>Ce *caput mortuum* du signifiant peut être considéré comme caractéristique de tout parcours subjectif.

Mais c'est l'ordre de la détermination signifiante qui permet de situer justement celui d'une subjectivité, que l'on confond ordinairement et à tort avec sa relation au réel.

Pour cela, il n'est pas mauvais de s'attarder à des conséquences qui peuvent se déduire facilement de nos premières formules, à savoir par exemple que si, dans une chaîne  $d \mapsto \updownarrow \circ \square$  on peut rencontrer deux  $\updownarrow$  qui se succèdent, c'est toujours soit directement  $(\updownarrow \updownarrow)$  ou après interposition d'un nombre d'ailleurs indéfini de couples  $\mapsto \bullet (\updownarrow \mapsto \bullet \mapsto \dots \bullet \updownarrow)$ , mais qu'après le second  $\updownarrow \square$  nul nouveau  $\updownarrow$  ne peut apparaître dans la chaîne avant que  $\circ$  ne s'y soit produit. Cependant, la succession sus-définie de deux  $\updownarrow$  ne peut se reproduire, sans qu'un second  $\circ$  ne s'ajoute au premier dans une liaison équivalente (au renversement près du couple  $\mapsto \bullet$  en  $\bullet \mapsto$ ) à celle qui s'impose aux deux  $\updownarrow$ .

D'où résulte immédiatement la dissymétrie que nous annonçons plus haut dans la probabilité d'apparition des différents symboles de la chaîne.

Tandis que les  $\mapsto$  et les  $\bullet$  en effet peuvent par une série heureuse du hasard se répéter jusqu'à couvrir la chaîne tout entière, il est exclu, même par les chances les plus favorables

<sup>4</sup> Ces deux lettres répondent respectivement à la dextrogyrie et à la lévogyrie d'un autre mode de figuration du terme exclu.

que  $\updownarrow$  et  $\circ$  puissent augmenter leur proportion sinon de façon strictement équivalente à un terme près, ce qui limite à 50% le maximum de leur fréquence possible.

La probabilité de la combinaison de coups que supposent les  $\updownarrow$  et les  $\circ$  étant équivalente à celle que supposent les  $\mapsto$  et les  $\bullet$  – et le tirage réel des coups étant d'autre part laissé strictement au hasard –, on voit donc se détacher du réel une détermination symbolique qui, pour être celle même où peut s'enregistrer toute partialité du réel, lui est préexistante dans sa disparité singulière. Disparité manifestable de plus d'une façon à simplement considérer le contraste structural des deux tableaux  $\Delta$  et  $\cdot$ , c'est-à-dire le caractère direct ou croisé des exclusions selon le tableau auquel appartient la liaison des extrêmes.

C'est ainsi qu'on constate que si les deux couples intermédiaire et extrême peuvent être identiques si le dernier s'inscrit dans le tableau  $\cdot$ . (tels  $\circ\circ\updownarrow\updownarrow\Box$   $\circ\circ\mapsto\mapsto\Box$   $\mapsto\mapsto\updownarrow\updownarrow\Box$  voire  $\mapsto\mapsto\mapsto\mapsto\Box$  qui sont possibles), ils ne peuvent l'être si le dernier s'inscrit dans le sens  $\Delta$  ( $\mapsto\mapsto\bullet\bullet\Box$   $\mapsto\mapsto\circ\circ\Box$   $\circ\circ\bullet\bullet\Box$  impossibles, et bien entendu  $\circ\circ\circ\circ$ , cf. plus haut).<sup>(8)</sup> Autre exemple de la détermination symbolique, dont le caractère récréatif ne doit pas nous égarer.

Car il n'y a pas d'autre lien que celui de cette détermination symbolique où puisse se situer cette surdétermination signifiante dont Freud nous apporte la notion, et qui n'a jamais pu être conçue comme une surdétermination réelle dans un esprit comme le sien, – dont tout contredit qu'il s'abandonne à cette aberration conceptuelle où philosophes et médecins trouvent trop facilement à calmer leurs échauffements religieux.

Cette position de l'autonomie du symbolique est la seule qui permette de dégager de ses équivoques la théorie et la pratique de l'association libre en psychanalyse. Car c'est tout autre chose d'en rapporter le ressort à la détermination symbolique et à ses lois, qu'aux pré-supposés scolastiques d'une inertie imaginaire qui la supportent dans l'associationnisme, philosophique ou pseudo-tel avant de se prétendre expérimental. D'en avoir abandonné l'examen, les psychanalystes trouvent ici un point d'appel de plus pour la confusion psychologisante où ils retombent sans cesse, certains de propos délibéré.

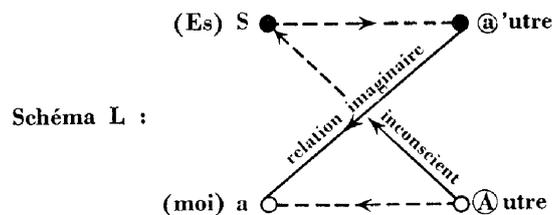
En fait seuls les exemples de conservation, indéfinie dans leur suspension, des exigences de la chaîne symbolique, tels que ceux que nous venons de donner, permettent de concevoir où se situe le désir inconscient dans sa persistance indestructible, laquelle, pour paradoxale qu'elle paraisse dans la doctrine freudienne, n'en est pas moins un des traits qui y sont le plus affirmés.

Ce caractère est en tout cas incommensurable avec aucun des effets connus en psychologie authentiquement expérimentale, et qui, quels que soient les délais où retards à quoi ils soient sujets, viennent comme toute réaction vitale à s'amortir et à s'éteindre.

C'est précisément la question à laquelle Freud revient une fois de plus dans *l'au-delà du principe de plaisir*, et pour marquer que *l'insistance* où nous avons trouvé le caractère essentiel des phénomènes de *l'automatisme de répétition*, ne lui paraît pouvoir trouver de motivation que prévitale et transbiologique. Cette conclusion peut surprendre, mais elle est de Freud parlant de ce dont il est le premier à avoir parlé. Et il faut être sourd pour ne pas l'entendre. On ne pensera pas que sous sa plume il s'agisse d'un recours spiritualiste : c'est de la structure de la détermination qu'il est ici question. La matière qu'elle déplace en ses effets,<sup>(9)</sup> dépasse de beaucoup en étendue celle de l'organisation cérébrale, aux vicissitudes de laquelle certains d'entre eux sont confiés, mais les autres ne restent pas moins actifs et structurés comme symboliques, de se matérialiser autrement.

C'est ainsi que si l'homme vient à penser l'ordre symbolique, c'est qu'il y est d'abord pris dans son être. L'illusion qu'il l'ait formé par sa conscience, provient de ce que c'est par la voie d'une béance spécifique de sa relation imaginaire à son semblable, qu'il a pu entrer dans cet ordre comme sujet. Mais il n'a pu faire cette entrée que par le défilé radical de la parole, soit le même dont nous avons reconnu dans le jeu de l'enfant un moment

génétique, mais qui, dans sa forme complète, se reproduit chaque fois que le sujet s'adresse à l'Autre comme absolu, c'est-à-dire comme l'Autre qui peut l'annuler lui-même, de la même façon qu'il peut en agir avec lui, c'est-à-dire en se faisant objet pour le tromper. Cette dialectique de l'intersubjectivité, dont nous avons démontré l'usage nécessaire à travers les trois ans passés de notre séminaire à Sainte-Anne, depuis la théorie du transfert jusqu'à la structure de la paranoïa, s'appuie volontiers du schéma suivant :



désormais familier à nos élèves et où les deux termes moyens représentent le couple de réciproque objectivation imaginaire que nous avons dégagé dans le *stade du miroir*.

La relation spéculaire à l'autre par où nous avons voulu d'abord en effet redonner sa position dominante dans la fonction du moi à la théorie, cruciale dans Freud, du narcissisme, ne peut réduire à sa subordination effective toute la fantasmatisation mise au jour par l'expérience analytique, qu'à s'interposer, comme l'exprime le schéma, entre cet en deçà du Sujet et cet au-delà de l'Autre, où l'insère en effet la parole, en tant que les <sup>(10)</sup>existences qui se fondent en celle-ci sont tout entières à la merci de sa foi.

C'est d'avoir confondu ces deux couples que les légataires d'une praxis et d'un enseignement qui a aussi décisivement tranché qu'on peut le lire dans Freud, de la nature foncièrement narcissique de toute énamoration (*Verliebtheit*), ont pu diviniser la chimère de l'amour dit génital au point de lui attribuer la vertu d'oblativité, d'où sont issus tant de fourvoiements thérapeutiques.

Mais de supprimer simplement toute référence aux pôles symboliques de l'intersubjectivité pour réduire la cure à une utopique rectification du couple imaginaire, nous en sommes maintenant à une pratique où, sous le pavillon de la « relation d'objet », se consomme ce qui chez tout homme de bonne foi ne peut que susciter le sentiment de l'abjection.

C'est là ce qui justifie la véritable gymnastique du registre intersubjectif que constituent tels des exercices auxquels notre séminaire a pu paraître s'attarder.

La parenté de la relation entre les termes du schéma L et de celle qui unit les 4 temps plus haut distingués dans la série orientée où nous voyons la première forme achevée d'une chaîne symbolique, ne peut manquer de frapper, dès qu'on en fait le rapprochement.

Nous allons y trouver une analogie plus frappante encore, en retrouvant dans « la lettre volée », comme telle, le caractère décisif de ce que nous avons appelé le *caput mortuum* du signifiant.

Mais nous n'en sommes en ce moment qu'à la lancée d'une arche dont les années seulement maçonneront le pont.

C'est ainsi que pour démontrer à nos auditeurs ce qui distingue de la relation duelle impliquée dans la notion de projection, une intersubjectivité véritable, nous nous étions déjà servi du raisonnement rapporté par Poe lui-même avec faveur dans l'histoire qui sera le sujet du présent séminaire, comme celui qui guidait un prétendu enfant prodige pour le faire gagner plus qu'à son tour au jeu de pair ou impair.

Il faut à suivre ce raisonnement, – enfantin, c'est le cas de le dire, mais qui en d'autres lieux séduit plus d'un –, saisir le point où s'en dénonce le leurre.

<sup>(11)</sup>Ici le sujet est l'interrogé : il répond à la question de deviner si les objets que son adversaire cache en sa main sont en nombre pair ou impair.

Après un coup gagné ou perdu pour moi, nous dit en substance le garçon, je sais que si mon adversaire est un simple, sa ruse n'ira pas plus loin qu'à changer de tableau pour sa mise, mais que s'il est d'un degré plus fin, il lui viendra à l'esprit que c'est ce dont je vais m'aviser et que dès lors il convient qu'il joue sur le même.

C'est donc à l'objectivation du degré plus ou moins poussé de la frisure cérébrale de son adversaire que l'enfant s'en remettait pour obtenir ses succès. Point de vue dont le lien avec l'identification imaginaire est aussitôt manifesté par le fait que c'est par une imitation interne de ses attitudes et de sa mimique qu'il prétend obtenir la juste appréciation de son objet.

Mais qu'en peut-il être au degré suivant quand l'adversaire, ayant reconnu que je suis assez intelligent pour le suivre dans ce mouvement, manifestera sa propre intelligence à s'apercevoir que c'est à faire l'idiot qu'il a sa chance de me tromper. De ce moment il n'y a pas d'autre temps valable du raisonnement, précisément parce qu'il ne peut dès lors que se répéter en une oscillation indéfinie.

Et hors le cas d'imbécillité pure, où le raisonnement paraissait se fonder objectivement, l'enfant ne peut faire que de penser que son adversaire arrive à la butée de ce troisième temps, puisqu'il lui a permis le deuxième, par où il est lui-même considéré par son adversaire comme un sujet qui l'objective, car il est vrai qu'il soit ce sujet, et dès lors le voilà pris avec lui dans l'impasse que comporte toute intersubjectivité purement duelle, celle d'être sans recours contre un Autre absolu.

Remarquons en passant le rôle évanouissant que joue l'intelligence dans la constitution du temps deuxième où la dialectique se détache des contingences du donné, et qu'il suffit que je l'impute à mon adversaire pour que sa fonction soit inutile puisqu'à partir de là elle rentre dans ces contingences.

Nous ne dirons pas cependant que la voie de l'identification imaginaire à l'adversaire à l'instant de chacun des coups, soit une voie d'avance condamnée ; nous dirons qu'elle exclut le procès proprement symbolique qui apparaît dès que cette identification se fait non pas à l'adversaire, mais à son raisonnement qu'elle <sup>(12)</sup>articule (différence au reste qui s'énonce dans le texte). Le fait prouve d'ailleurs qu'une telle identification purement imaginaire échoue dans l'ensemble.

Dès lors le recours de chaque joueur, s'il raisonne, ne peut se trouver qu'au delà de la relation duelle, c'est-à-dire dans quelque loi qui préside à la succession des coups qui me sont proposés.

Et c'est si vrai que si c'est moi qui donne le coup à deviner, c'est-à-dire qui suis le sujet actif, mon effort à chaque instant sera de suggérer à l'adversaire l'existence d'une loi qui préside à une certaine régularité de mes coups, pour lui en dérober le plus de fois possible par sa rupture la saisie.

Plus cette démarche arrivera à se rendre libre de ce qui s'ébauche malgré moi de régularité réelle, plus elle aura effectivement de succès, et c'est pourquoi un de ceux qui ont participé à une des épreuves de ce jeu que nous n'avons pas hésité à faire passer au rang de travaux pratiques, a avoué qu'à un moment où il avait le sentiment, fondé ou non, d'être trop souvent percé à jour, il s'en était délivré en se réglant sur la succession conventionnellement transposée des lettres d'un vers de Mallarmé pour la suite des coups qu'il allait proposer dès lors à son adversaire.

Mais si le jeu eût duré le temps de tout un poème et si par miracle l'adversaire eût pu reconnaître celui-ci, il aurait alors gagné à tout coup.

C'est ce qui nous a permis de dire que si l'inconscient existe au sens de Freud, nous voulons dire : si nous entendons les implications de la leçon qu'il tire des expériences de la psychopathologie de la vie quotidienne par exemple, il n'est pas impensable qu'une moderne machine à calculer, en dégageant la phrase qui module à son insu et à long terme les choix d'un sujet, n'arrive à gagner au delà de toute proportion accoutumée au jeu de pair et impair.

Pur paradoxe sans doute, mais où s'exprime que ce n'est pas pour le défaut d'une vertu qui serait celle de la conscience humaine, que nous refusons de qualifier de machine-à-penser celle à qui nous accorderions de si mirifiques performances, mais simplement parce qu'elle ne penserait pas plus que ne fait l'homme en son statut commun sans en être pour autant moins en proie aux appels du signifiant.

Aussi bien la possibilité ainsi suggérée a-t-elle eu l'intérêt de nous faire entendre l'effet de désarroi, voire d'angoisse, que certains en éprouvèrent et dont ils voulurent bien nous faire part.

<sup>(13)</sup>Réaction sur laquelle on peut ironiser, venant d'analystes dont toute la technique repose sur la détermination inconsciente que l'on y accorde à l'association dite libre, – et qui peuvent lire en toutes lettres, dans l'ouvrage de Freud que nous venons de citer, qu'un chiffre n'est jamais choisi au hasard.

Mais réaction fondée si l'on songe que rien ne leur a appris à se détacher de l'opinion commune en distinguant ce qu'elle ignore : à savoir la nature de la surdétermination freudienne, c'est-à-dire de la détermination symbolique telle que nous la promouvons ici.

Si cette surdétermination devait être prise pour réelle, comme le leur suggérait mon exemple pour ce qu'ils confondent comme tout un chacun les calculs de la machine avec son mécanisme<sup>5</sup>, alors en effet leur angoisse se justifierait, car en un geste plus sinistre que de toucher à la hache, nous serions celui qui la porte sur « les lois du hasard », et en bons déterministes que sont en effet ceux que ce geste a tant émus, ils sentent, et avec raison, que si l'on touche à ces lois, il n'y en a plus aucune de concevable.

Mais ces lois sont précisément celles de la détermination symbolique. Car il est clair qu'elles sont antérieures à toute constatation réelle du hasard, comme il se voit que c'est d'après son obéissance à ces lois, qu'on juge si un objet est propre ou non à être utilisé pour obtenir une série, dans ce cas toujours symbolique, de coups de hasard : à qualifier par exemple pour cette fonction une pièce de monnaie ou cet objet admirablement dénommé dé.

Passé ce stage, il nous fallait illustrer d'une façon concrète la dominance que nous affirmons du signifiant sur le sujet. Si c'est là une vérité, elle gît partout, et nous devons pouvoir de n'importe quel point à la portée de notre perce, la faire jaillir comme le vin dans la taverne d'Auerbach.

C'est ainsi que nous prîmes le conte même dont nous avons extrait, sans y voir d'abord plus loin, le raisonnement litigieux sur le jeu de pair ou impair : nous y trouvâmes une faveur que notre notion de détermination symbolique nous interdirait déjà de tenir pour un simple hasard, si même il ne se fût pas avéré <sup>(14)</sup>au cours de notre examen que Poe, en bon précurseur qu'il est des recherches de stratégie combinatoire qui sont en train de renouveler l'ordre des sciences, avait été guidé en sa fiction par un dessein pareil au nôtre. Du moins pouvons-nous dire que ce que nous en fîmes sentir dans son exposé, toucha assez nos auditeurs pour que ce soit à leur requête que nous en publions ici une version.

En le remaniant conformément aux exigences de l'écrit, différentes de celles de la parole, nous n'avons pu nous garder d'anticiper quelque peu sur l'élaboration que nous avons donnée depuis des notions qu'il introduisait alors.

C'est ainsi que l'accent dont nous avons toujours promu plus avant la notion de signifiant dans le symbole, s'est ici rétroactivement exercé. En estomper les traits par une sorte de feinte historique, eût paru, nous le croyons, artificiel à ceux qui nous suivent. Souhaitons que de nous en être dispensé, ne déçoive pas leur souvenir.

---

<sup>5</sup> C'est pour essayer de dissiper cette illusion que nous avons clos le cycle de cette année-là par une conférence sur *Psychanalyse et cybernétique*, qui a déçu beaucoup de monde, du fait que nous n'y ayons guère parlé que de la numération binaire, du triangle arithmétique, voire de la simple porte, définie par ce qu'il faut qu'elle soit ouverte ou fermée, bref, que nous n'ayons pas paru nous être élevé beaucoup au-dessus de l'étape pascalienne de la question.

(15) Und wenn es uns glückt,  
 Und wenn es sich schickt,  
 So sind es Gedanken.\*

Notre recherche nous a mené à ce point de reconnaître que l'automatisme de répétition (*Wiederholungszwang*) prend son principe dans ce que nous avons appelé l'insistance de la chaîne signifiante. Cette notion elle-même, nous l'avons dégagée comme corrélative de l'*existence* (soit : de la place excentrique) où il nous faut situer le sujet de l'inconscient, si nous devons prendre au sérieux la découverte de Freud. C'est, on le sait, dans l'expérience inaugurée par la psychanalyse qu'on peut saisir par quels biais de l'imaginaire vient à s'exercer, jusqu'au plus intime de l'organisme humain, cette prise du *symbolique*.

L'enseignement de ce séminaire est fait pour soutenir que ces incidences imaginaires, loin de représenter l'essentiel de notre expérience, n'en livrent rien que d'inconsistant, sauf à être rapportées à la chaîne symbolique qui les lie et les oriente.

Certes savons-nous l'importance des imprégnations imaginaires (*Prägung*) dans ces partialisations de l'alternative symbolique qui donnent à la chaîne signifiante son allure. Mais nous posons que c'est la loi propre à cette chaîne qui régit les effets psychanalytiques déterminants pour le sujet : tels que la forclusion (*Verwerfung*), le refoulement (*Verdrängung*), la dénégation (*Verneinung*) elle-même, – précisant de l'accent qui y convient que ces effets suivent si fidèlement le déplacement (*Entstellung*) du signifiant que les facteurs imaginaires, malgré leur inertie, n'y font figure que d'ombres et de reflets.

Encore cet accent serait-il prodigué en vain, s'il ne servait à votre regard, qu'à abstraire une forme générale de phénomènes dont la particularité dans notre expérience resterait pour vous l'essentiel, et dont ce ne serait pas sans artifice qu'on romprait le composite original.

(16) C'est pourquoi nous avons pensé à illustrer pour vous aujourd'hui la vérité qui se dégage du moment de la pensée freudienne que nous étudions, à savoir que c'est l'ordre symbolique qui est, pour le sujet, constituant, en vous démontrant dans une histoire la détermination majeure que le sujet reçoit du parcours d'un signifiant.

C'est cette vérité, remarquons-le, qui rend possible l'existence même de la fiction. Dès lors une fable est aussi propre qu'une autre histoire à la mettre en lumière, – quitte à y faire l'épreuve de sa cohérence. À cette réserve près, elle a même l'avantage de manifester d'autant plus purement la nécessité symbolique qu'on pourrait la croire régie par l'arbitraire.

C'est pourquoi sans chercher plus loin, nous avons pris notre exemple dans l'histoire même où est insérée la dialectique concernant le jeu de pair ou impair, dont nous avons le plus récemment tiré profit. Sans doute n'est-ce pas par hasard que cette histoire s'est avérée favorable à donner suite à un cours de recherche qui y avait déjà trouvé appui.

Il s'agit, vous le savez, du conte que Baudelaire a traduit sous le titre de : la lettre volée. Dès le premier abord, on y distinguera un drame, de la narration qui en est faite et des conditions de cette narration.

On voit vite au reste ce qui rend nécessaires ces composants, et qu'ils n'ont pu échapper aux intentions de qui les a composés.

La narration double en effet le drame d'un commentaire, sans lequel il n'y aurait pas de mise en scène possible. Disons que l'action en resterait, à proprement parler, invisible de la salle, – outre que le dialogue en serait expressément et par les besoins mêmes du drame, vide de tout sens qui pût s'y rapporter pour un auditeur : – autrement dit que rien du drame ne pourrait apparaître ni à la prise de vues, ni à la prise de sons, sans l'éclairage à jour frisant, si l'on peut dire, que la narration donne à chaque scène du point de vue qu'avait en le jouant l'un de ses acteurs.

---

\* À partir de cette page, l'italique utilisée pour l'introduction cesse.

Ces scènes sont deux dont, nous irons aussitôt à désigner la première sous le nom de scène primitive, et non pas par inattention, puisque la seconde peut être considérée comme sa répétition, au sens qui est ici-même à l'ordre du jour.

La scène primitive donc se joue, nous dit-on, dans le boudoir <sup>(17)</sup> royal, de sorte que nous soupçonnons que la personne du plus haut rang, dite encore l'illustre personne, qui y est seule quand elle reçoit une lettre, est la Reine. Ce sentiment se confirme de l'embarras où la plonge l'entrée de l'autre illustre personnage, dont on nous a déjà dit avant ce récit que la notion qu'il pourrait avoir de ladite lettre, ne mettrait en jeu rien de moins pour la dame que son honneur et sa sécurité. Nous sommes en effet promptement tirés hors du doute qu'il s'agisse bien du Roi, à mesure de la scène qui s'engage avec l'entrée du ministre D... À ce moment en effet, la Reine n'a pu faire mieux que de jouer sur l'inattention du Roi en laissant la lettre sur la table « retournée, la suscription en dessus ». Celle-ci pourtant n'échappe pas à l'œil de lynx du ministre, non plus qu'il ne manque de remarquer le désarroi de la Reine, ni d'éventer ainsi son secret. Dès lors tout se déroule comme dans une horloge. Après avoir traité du train et de l'esprit dont il est coutumier les affaires courantes, le ministre tire de sa poche une lettre qui ressemble d'aspect à celle qui est en sa vue, et ayant feint de la lire, il la dépose à côté de celle-ci. Quelques mots encore dont il amuse le royal tapis, et il s'empare tout roidement de la lettre embarrassante, décampant sans que la Reine, qui n'a rien perdu de son manège, ait pu intervenir dans la crainte d'éveiller l'attention du royal conjoint qui à ce moment la coudoie.

Tout pourrait donc avoir passé inaperçu pour un spectateur idéal d'une opération où personne n'a bronché, et dont le *quotient* est que le ministre a dérobé à la Reine sa lettre et que, résultat plus important encore que le premier, la Reine sait que c'est lui qui la détient maintenant, et non pas innocemment.

Un *reste* qu'aucun analyste ne négligera, dressé qu'il est à retenir tout ce qui est du signifiant sans pour autant savoir toujours qu'en faire : la lettre, laissée pour compte par le ministre, et que la main de la Reine peut maintenant rouler en boule.

Deuxième scène : dans le bureau du ministre. C'est à son hôtel, et nous savons, selon le récit que le préfet de police en a fait au Dupin dont Poe introduit ici pour la seconde fois le génie propre à résoudre les énigmes, que la police depuis dix-huit mois, y revenant aussi souvent que le lui ont permis les absences nocturnes, ordinaires au ministre, a fouillé l'hôtel et ses abords de fond en comble. En vain, – encore que chacun puisse déduire de la situation que le ministre garde cette lettre à sa portée.

<sup>(18)</sup>Dupin s'est fait annoncer au ministre. Celui-ci le reçoit avec une nonchalance affichée, des propos affectant un romantique ennui. Cependant Dupin, que cette feinte ne trompe pas, de ses yeux protégés de vertes lunettes, inspecte les aîtres. Quand son regard se porte sur un billet fort éraillé qui semble à l'abandon dans la case d'un méchant porte-cartes en carton qui pend, retenant l'œil de quelque clinquant, au beau milieu du manteau de la cheminée, il sait déjà qu'il a affaire à ce qu'il cherche. Sa conviction se renforce des détails mêmes qui paraissent faits pour contrarier le signalement qu'il a de la lettre volée, au format près qui est conforme.

Dès lors il n'a plus qu'à se retirer après avoir « oublié » sa tabatière sur la table, pour revenir le lendemain la rechercher, armé d'une contre-façon qui simule le présent aspect de la lettre. Un incident de la rue, préparé pour le bon moment, ayant attiré le ministre à la fenêtre, Dupin en profite pour s'emparer à son tour de la lettre en lui substituant son semblant, et n'a plus qu'à sauver auprès du ministre les apparences d'un congé normal.

Là aussi tout s'est passé, sinon sans bruit, du moins sans fracas. Le quotient de l'opération est que le ministre n'a plus la lettre, mais lui n'en sait rien, loin de soupçonner que c'est Dupin qui la lui ravit. En outre ce qui lui reste en main est ici bien loin d'être insignifiant pour la suite. Nous reviendrons sur ce qui a conduit Dupin à donner un libellé à sa lettre factice. Quoi qu'il en soit, le ministre, quand il voudra en faire usage, pourra y lire ces mots tracés pour qu'il y reconnaisse la main de Dupin :

... *Un dessein si funeste*  
*S'il n'est digne d'Atrée, est digne de Thyeste*

que Dupin nous indique provenir de l'*Atrée* de Crébillon.

Est-il besoin que nous soulignons que ces deux actions sont semblables ? Oui, car la similitude que nous visons n'est pas faite de la simple réunion de traits choisis à la seule fin d'appareiller leur différence. Et il ne suffirait pas de retenir ces traits de ressemblance aux dépens des autres pour qu'il en résulte une vérité quelconque. C'est l'intersubjectivité où les deux actions se motivent que nous voulons relever, et les trois termes dont elle les structure.

<sup>(19)</sup>Le privilège de ceux-ci se juge à ce qu'ils répondent à la fois aux trois temps logiques par quoi la décision se précipite, et aux trois places qu'elle assigne aux sujets qu'elle départage.

Cette décision se conclut dans le moment d'un regard<sup>6</sup>. Car les manœuvres qui s'ensuivent, s'il s'y prolonge en tapinois, n'y ajoutent rien, pas plus que leur ajournement d'opportunité dans la seconde scène ne rompt l'unité de ce moment.

Ce regard en suppose deux autres qu'il rassemble en une vue de l'ouverture laissée dans leur fallacieuse complémentarité, pour y anticiper sur la rapine offerte en ce découvert. Donc trois temps, ordonnant trois regards, supportés par trois sujets, à chaque fois incarnés par des personnes différentes.

Le premier est d'un regard qui ne voit rien : c'est le Roi, et c'est la police.

Le second d'un regard qui voit que le premier ne voit rien et se leurre d'en voir couvert ce qu'il cache : c'est la Reine, puis c'est le ministre.

Le troisième qui de ces deux regards voit qu'ils laissent ce qui est à cacher à découvert pour qui voudra s'en emparer : c'est le ministre, et c'est Dupin enfin.

Pour faire saisir dans son unité le complexe intersubjectif ainsi décrit, nous lui chercherions volontiers patronage dans la technique légendairement attribuée à l'autruche pour se mettre à l'abri des dangers ; car celle-ci mériterait enfin d'être qualifiée de politique, à se répartir ici entre trois partenaires, dont le second se croirait revêtu d'invisibilité, du fait que le premier aurait sa tête enfoncée dans le sable, cependant qu'il laisserait un troisième lui plumer tranquillement le derrière ; il suffirait qu'enrichissant d'une lettre sa dénomination proverbiale, nous en fassions la politique *de l'autruche*, pour qu'en elle-même enfin elle trouve un nouveau sens pour toujours.

Le module intersubjectif étant ainsi donné de l'action qui se répète, il reste à y reconnaître un *automatisme de répétition*, au sens qui nous intéresse dans le texte de Freud.

La pluralité des sujets bien entendu ne peut être une objection pour tous ceux qui sont rompus depuis longtemps aux perspectives que résume notre formule : l'inconscient, *c'est le discours* <sup>(20)</sup>*de l'Autre*. Et nous ne rappellerons pas maintenant ce qu'y ajoute la notion de *l'immixtion des sujets*, naguère introduite par nous en reprenant l'analyse du rêve de l'injection d'Irma.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est la façon dont les sujets se relaient dans leur déplacement au cours de la répétition intersubjective.

Nous verrons que leur déplacement est déterminé par la place que vient à occuper le pur signifiant qu'est la lettre volée, dans leur trio. Et c'est là ce qui pour nous le confirmera comme automatisme de répétition.

Il ne paraît pas de trop cependant, avant de nous engager dans cette voie, de questionner si la visée du conte et l'intérêt que nous y prenons, pour autant qu'ils coïncident, ne gisent pas ailleurs.

---

<sup>6</sup>. On cherchera ici la référence nécessaire en notre essai sur le Temps logique ou l'assertion de certitude anticipée, cf. *Cahiers d'art*, 1940-1944, 14, rue du Dragon, Paris (VI<sup>e</sup>), pp. 32-42.

Pouvons-nous tenir pour une simple rationalisation, selon notre rude langage, le fait que l'histoire nous soit contée comme une énigme policière ?

À la vérité nous serions en droit d'estimer ce fait pour peu assuré, à remarquer que tout ce dont une telle énigme se motive à partir d'un crime ou d'un délit, – à savoir sa nature et ses mobiles, ses instruments et son exécution, le procédé pour en découvrir l'auteur, et la voie pour l'en convaincre –, est ici soigneusement éliminé dès le départ de chaque péripétie.

Le dol est en effet dès l'abord aussi clairement connu que les menées du coupable et leurs effets sur sa victime. Le problème, quand on nous l'expose, se limite à la recherche aux fins de restitution, de l'objet à quoi tient ce dol, et il semble bien intentionnel que sa solution soit obtenue déjà, quand on nous l'explique. Est-ce par là qu'on nous tient en haleine ? Quelque crédit en effet que l'on puisse faire à la convention d'un genre pour susciter un intérêt spécifique chez le lecteur, n'oublions pas que « le Dupin », ici deuxième à paraître, est un prototype, et que pour ne recevoir son genre que du premier, c'est un peu tôt pour que l'auteur joue sur une convention.

Ce serait pourtant un autre excès que de réduire le tout à une fable dont la moralité serait que pour maintenir à l'abri des regards une de ces correspondances dont le secret est parfois nécessaire à la paix conjugale, il suffise d'en laisser traîner les libellés sur notre table, même à les retourner sur leur face signifiante. <sup>(21)</sup>C'est là un leurre dont pour nous, nous ne recommanderions l'essai à personne, crainte qu'il soit déçu à s'y fier.

N'y aurait-il donc ici d'autre énigme que, du côté du Préfet de police, une incapacité au principe d'un insuccès, – si ce n'est peut-être du côté de Dupin une certaine discordance, que nous n'avouons pas de bon gré, entre les remarques assurément fort pénétrantes, quoique pas toujours absolument pertinentes en leur généralité, dont il nous introduit à sa méthode, et la façon dont en fait il intervient.

À pousser un peu ce sentiment de poudre aux yeux, nous en serions bientôt à nous demander si, de la scène inaugurale que seule la qualité de ses protagonistes sauve du vaudeville, à la chute dans le ridicule qui semble dans la conclusion être promise au ministre, ce n'est pas que tout le monde soit joué qui fait ici notre plaisir.

Et nous serions d'autant plus enclin à l'admettre que nous y retrouverions avec ceux qui ici nous lisent, la définition que nous avons donnée, quelque part en passant, du héros moderne, « qu'illustrent des exploits dérisoires dans une situation d'égarement<sup>7</sup> ».

Mais ne sommes-nous pas pris nous-mêmes à la prestance du détective amateur, prototype d'un nouveau matamore, encore préservé de l'insipidité du *superman* contemporain.

Boutade, – qui suffit à nous faire relever bien au contraire en ce récit une vraisemblance si parfaite, qu'on peut dire que la vérité y révèle son ordonnance de fiction.

Car telle est bien la voie où nous mènent les raisons de cette vraisemblance. À entrer d'abord dans son procédé, nous apercevons en effet un nouveau drame que nous dirons complémentaire du premier, pour ce que celui-ci était ce qu'on appelle un drame sans paroles, mais que c'est sur les propriétés du discours que joue l'intérêt du second<sup>8</sup>.

S'il est patent en effet que chacune des deux scènes du drame réel nous est narrée au cours d'un dialogue différent, il n'est que d'être muni des notions que nous faisons dans notre enseignement valoir, pour reconnaître qu'il n'en est pas ainsi <sup>(22)</sup>pour le seul agrément de l'exposition, mais que ces dialogues eux-mêmes prennent, dans l'usage opposé qui y est fait des vertus de la parole, la tension qui en fait un autre drame, celui que notre vocabulaire distinguera du premier comme se soutenant dans l'ordre symbolique.

Le premier dialogue – entre le Préfet de police et Dupin – se joue comme celui d'un sourd avec un qui entend. C'est-à-dire qu'il représente la complexité véritable de ce qu'on simplifie d'ordinaire, pour les résultats les plus confus, dans la notion de communication.

7. Cf. Fonction et champ de la parole et du langage..., in *La Psychanalyse*, P.U.F., vol. 1, p. 89.

8. La complète intelligence de ce qui suit exige bien entendu qu'on relise ce texte extrêmement répandu (en français comme en anglais), et d'ailleurs court, qu'est *La lettre volée*.

On saisit en effet dans cet exemple comment la communication peut donner l'impression où la théorie trop souvent s'arrête, de ne comporter dans sa transmission qu'un seul sens, comme si le commentaire plein de signification auquel l'accorde celui qui entend, pouvait, d'être inaperçu de celui qui n'entend pas, être tenu pour neutralisé.

Il reste qu'à ne retenir que le sens de compte-rendu du dialogue, il apparaît que sa vraisemblance joue sur la garantie de l'exactitude. Mais le voici alors plus fertile qu'il ne semble, à ce que nous en démontrions le procédé : comme on va le voir à nous limiter au récit de notre première scène.

Car le double et même le triple filtre subjectif sous lequel elle nous parvient : narration par l'ami et familier de Dupin (que nous appellerons désormais le narrateur général de l'histoire) – du récit par quoi le Préfet fait connaître à Dupin – le rapport que lui en a fait la Reine, n'est pas là seulement la conséquence d'un arrangement fortuit.

Si en effet l'extrémité où est portée la narratrice originale exclut qu'elle ait altéré les événements, on aurait tort de croire que le Préfet ne soit ici habilité à lui prêter sa voix que pour le manque d'imagination dont il a déjà, si l'on peut dire, la patente.

Le fait que le message soit ainsi retransmis nous assure de ce qui ne va pas absolument de soi : à savoir qu'il appartient bien à la dimension du langage.

Ceux qui sont ici connaissent nos remarques là-dessus, et particulièrement celles que nous avons illustrées du repoussoir du prétendu langage des abeilles : où un linguiste<sup>9</sup> ne<sup>(23)</sup> peut voir qu'une simple signalisation de la position de l'objet, autrement dit qu'une fonction imaginaire plus différenciée que les autres.

Nous soulignons ici qu'une telle forme de communication n'est pas absente chez l'homme, si évanouissant que soit pour lui l'objet quant à son donné naturel en raison de la désintégration qu'il subit de par l'usage du symbole.

On peut en effet en saisir l'équivalent dans la communion qui s'établit entre deux personnes dans la haine envers un même objet : à ceci près que la rencontre n'est jamais possible que sur un objet seulement, défini par les traits de l'être auquel l'une et l'autre se refusent.

Mais une telle communication n'est pas transmissible sous la forme symbolique. Elle ne se soutient que dans la relation à cet objet. C'est ainsi qu'elle peut réunir un nombre indéfini de sujets dans un même « idéal » : la communication d'un sujet à l'autre à l'intérieur de la foule ainsi constituée, n'en restera pas moins irréductiblement médiatisée par une relation ineffable.

Cette excursion n'est pas seulement ici un rappel de principes à l'adresse lointaine de ceux qui nous imputent d'ignorer la communication non verbale : en déterminant la portée de ce que répète le discours, elle prépare la question de ce que répète le symptôme.

Ainsi la relation indirecte décante la dimension du langage et le narrateur général, à la redoubler, n'y ajoute rien « par hypothèse ». Mais il en est tout autrement de son office dans le second dialogue.

Car celui-ci va s'opposer au premier comme les pôles que nous avons distingués ailleurs dans le langage et qui s'opposent comme le mot à la parole<sup>10</sup>.

C'est dire qu'on y passe du champ de l'exactitude au registre de la vérité. Or ce registre, nous osons penser que nous n'avons pas à y revenir, se situe tout à fait ailleurs, soit proprement à la fondation de l'intersubjectivité. Il se situe là où le sujet ne peut rien saisir sinon la subjectivité même qui constitue un Autre en absolu. Nous nous contenterons, pour indiquer ici sa place, d'évoquer le dialogue qui nous paraît<sup>(24)</sup> mériter son attribution d'histoire juive du dépouillement où apparaît la relation du signifiant à la parole, dans l'adjuration où il vient à culminer. « Pourquoi me mens-tu, s'y exclame-t-on à bout de

<sup>9</sup>. Cf. Émile Benveniste, *Communication animale et langage humain*, dans la revue *Diogène*, n° 1, et notre rapport de Rome, in *La Psychanalyse*, vol. 1, pp. 141-142.

<sup>10</sup>. Cf. *La Psychanalyse*, vol. 1, pp. 245-250.

souffle, oui, pourquoi me mens-tu en me disant que tu vas à Cracovie pour que je croie que tu vas à Lemberg, alors qu'en réalité c'est à Cracovie que tu vas ? »

C'est une question semblable qu'imposerait à notre esprit le déferlement d'apories, d'énigmes éristiques, de paradoxes, voire de boutades, qui nous est présenté en guise d'introduction à la méthode de Dupin, – si de nous être livré comme une confidence par quelqu'un qui se pose en disciple, il ne s'y ajoutait quelque vertu de cette délégation. Tel est le prestige immanquable du testament : la fidélité du témoin est le capuchon dont on endort en l'aveuglant la critique du témoignage.

Quoi de plus convaincant d'autre part que le geste de retourner les cartes sur la table ? Il l'est au point qu'il nous persuade un moment que le prestidigitateur a effectivement démontré, comme il l'a annoncé, le procédé de son tour, alors qu'il l'a seulement renouvelé sous une forme plus pure : et ce moment nous fait mesurer la suprématie du signifiant dans le sujet.

Tel opère Dupin, quand il part de l'histoire du petit prodige qui blousait tous ses camarades au jeu de pair ou impair, avec son truc de l'identification à l'adversaire, dont nous avons pourtant montré qu'il ne peut atteindre le premier plan de son élaboration mentale, à savoir la notion de l'alternance intersubjective, sans y achopper aussitôt sur la butée de son retour<sup>11</sup>.

Ne nous en sont pas moins jetés, histoire de nous en mettre plein la vue, les noms de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Machiavel et de Campanella, dont la renommée n'apparaîtrait plus que futile auprès de la prouesse enfantine.

Et d'enchaîner sur Chamfort dont la formule qu'« il y a à parier que toute idée publique, toute convention reçue est une sottise, car elle a convenu au plus grand nombre », contentera à coup sûr tous ceux qui pensent échapper à sa loi, c'est-à-dire précisément le plus grand nombre. Que Dupin taxe de tricherie l'application par les Français du mot : analyse à l'algèbre, voilà qui n'a guère de chance d'atteindre notre fierté, <sup>(25)</sup> quand de surcroît la libération du terme à d'autres fins n'a rien pour qu'un psychanalyste ne se sente en posture d'y faire valoir ses droits. Et le voici à des remarques philologiques à combler d'aise les amoureux du latin : qu'il leur rappelle sans daigner plus en dire qu'« *ambitus* ne signifie pas ambition, *religio*, religion, *homines honesti*, les honnêtes gens », qui parmi vous ne se plairait à se souvenir que c'est « détour, lien sacré, les gens bien » que veulent dire ces mots pour quiconque pratique Cicéron et Lucrèce. Sans doute Poe s'amuse-t-il...

Mais un soupçon nous vient : cette parade d'érudition n'est-elle pas destinée à nous faire entendre les maîtres-mots de notre drame ? Le prestidigitateur ne répète-t-il pas devant nous son tour, sans nous leurrer cette fois de nous en livrer le secret, mais en poussant ici sa gageure à nous l'éclairer réellement sans que nous y voyions goutte. Ce serait bien là le comble où pût atteindre l'illusionniste que de nous faire par un être de sa fiction *véritablement tromper*.

Et n'est-ce pas de tels effets qui nous justifient de parler, sans y chercher malice, de maints héros imaginaires comme de personnages réels ?

Aussi bien quand nous nous ouvrons à entendre la façon dont Martin Heidegger nous découvre dans le mot □ℓħ□\_ le jeu de la vérité, ne faisons-nous que retrouver un secret où celle-ci a toujours initié ses amants, et d'où ils tiennent que c'est à ce qu'elle se cache, qu'elle s'offre à eux *le plus vraiment*.

Ainsi les propos de Dupin ne nous défieraient-ils pas si manifestement de nous y fier, qu'encore nous faudrait-il en faire la tentative contre la tentation contraire.

Dépistons donc sa foulée là où elle nous dépiste<sup>12</sup>. Et d'abord dans la critique dont il motive l'insuccès du Préfet. Déjà nous la voyions pointer dans ces brocards en sous-main

<sup>11</sup>. Cf. notre introduction, p. 11.

<sup>12</sup>. Il nous plairait de reposer devant M. Benveniste la question du sens antinomique de certains mots, primitifs ou non, après la rectification magistrale qu'il a apportée à la fausse voie dans laquelle Freud l'a engagée sur le terrain philologique

dont le Préfet n'avait cure au premier entretien, n'y trouvant d'autre matière qu'à s'esclaffer. Que ce soit en effet, comme <sup>(26)</sup>Dupin l'insinue, parce qu'un problème est trop simple, voire trop évident, qu'il peut paraître obscur, n'aura jamais pour lui plus de portée qu'une friction un peu vigoureuse du gril costal.

Tout est fait pour nous induire à la notion de l'imbécillité du personnage. Et on l'articule puissamment du fait que lui et ses acolytes n'iront jamais à concevoir, pour cacher un objet, rien qui dépasse ce que peut imaginer un fripon ordinaire, c'est-à-dire précisément la série trop connue des cachettes extraordinaires : dont on nous donne la revue, des tiroirs dissimulés du secrétaire au plateau démonté de la table, des garnitures décousues des sièges à leurs pieds évidés, du revers du tain des glaces à l'épaisseur de la reliure des livres.

Et là-dessus de dauber sur l'erreur que le Préfet commet à déduire de ce que le ministre est poète, qu'il n'est pas loin d'être fou, erreur, argue-t-on, qui ne tiendrait, mais ce n'est pas peu dire, qu'en une fausse distribution du moyen terme, car elle est loin de résulter de ce que tous les fous soient poètes.

Oui-da, mais on nous laisse nous-mêmes dans l'errance sur ce qui constitue en matière de cachette, la supériorité du poète, s'avérât-il doublé d'un mathématicien, puisqu'ici on brise soudain notre lancer en nous entraînant dans un fourré de mauvaises querelles faites au raisonnement des mathématiciens, qui n'ont jamais montré, que je sache, tant d'attachement à leurs formules que de les identifier à la raison raisonnante. Au moins témoignerons-nous qu'à l'inverse de ce dont Poe semble avoir l'expérience, il nous arrive parfois devant notre ami Riguet qui vous est ici le garant par sa présence que nos incursions dans la combinatoire ne nous égarent pas, de nous laisser aller à des incartades aussi graves (ce qu'à Dieu ne dût plaire selon Poe), que de mettre à doute que «  $x^2 + px$  ne soit peut-être pas absolument égal à  $q$  », sans jamais, nous en donnons à Poe le démenti, avoir eu à nous garder de quelque sévice inopiné.

Ne dépense-t-on donc tant d'esprit qu'afin de détourner le nôtre de ce qu'il nous fût indiqué de tenir pour acquis auparavant, à savoir que la police a cherché *partout* : ce qu'il nous fallait entendre, concernant le champ dans lequel la police présumait, non sans raison, que dût se trouver la lettre, au sens d'une exhaustion de l'espace, sans doute théorique, mais dont c'est le sel de l'histoire que de le prendre au pied de la <sup>(27)</sup>lettre, – le « quadrillage » réglant l'opération nous étant donné pour si exact qu'il ne permettait pas, disait-on « qu'un cinquantième de ligne échappât » à l'exploration des fouilleurs. Ne sommes-nous pas dès lors en droit de demander comment il se fait que la lettre n'ait été trouvée *nulle part*, ou plutôt de remarquer que tout ce qu'on nous dit d'une conception d'une plus haute volée du recel ne nous explique pas à la rigueur que la lettre ait échappé aux recherches, puisque le champ qu'elles ont épuisé, la contenait en fait comme enfin l'a prouvé la trouvaille de Dupin.

Faut-il que la lettre, entre tous les objets, ait été douée de la propriété de *nullibiété* : pour nous servir de ce terme que le vocabulaire bien connu sous le titre du *Roget* reprend de l'utopie sémiologique de l'évêque Wilkins<sup>13</sup> ?

Il est évident (a little *too*<sup>14</sup> self évident) que la lettre a en effet avec le lieu, des rapports pour lesquels aucun mot français n'a toute la portée du qualificatif anglais : *odd*. Bizarre, dont Baudelaire le traduit régulièrement, n'est qu'approximatif. Disons que ces rapports sont singuliers, car ce sont ceux-là même qu'avec le lieu entretient le signifiant.

Vous savez que notre dessein n'est pas d'en faire des rapports « subtils », que notre propos n'est pas de confondre la lettre avec l'esprit, même quand nous la recevons par

(cf. La Psychanalyse, vol. 1, pp. 5-16). Car il nous semble que cette question reste entière, à dégager dans sa rigueur l'instance du signifiant.

Bloch et Wartbourg datent de 1875 l'apparition de la signification du verbe dépister dans le second emploi que nous en faisons dans notre phrase.

<sup>13</sup>. Celle-là, même à qui M. Juan Luis Borges, dans son œuvre si harmonique au phylum de notre propos, fait un sort que d'autres ramènent à ses justes proportions. Cf. *Les Temps modernes*, juin-juillet 1955, pp. 2135-36, et oct. 1955, pp. 574-75.

<sup>14</sup>. Italiques de l'auteur.

pneumatique, et que nous admettons fort bien que l'une tue si l'autre vivifie, pour autant que le signifiant, vous commencez peut-être à l'entendre, matérialise l'instance de la mort. Mais si c'est d'abord sur la matérialité du signifiant que nous avons insisté, cette matérialité est *singulière* en bien des points dont le premier est de ne point supporter la partition. Mettez une lettre en petits morceaux, elle reste la lettre qu'elle est, et ceci en un tout autre sens que la *Gestalttheorie* ne peut en rendre compte avec le vitalisme larvé de sa notion du tout<sup>15</sup>.

Le langage rend sa sentence à qui sait l'entendre : par l'usage de l'article employé comme particule partitive. C'est <sup>(28)</sup>même bien là que l'esprit, si l'esprit est la vivante signification, apparaît non moins singulièrement plus offert à la quantification que la lettre. À commencer par la signification elle-même qui souffre qu'on dise : ce discours plein de signification, de même qu'on reconnaît de l'intention dans un acte, qu'on déplore qu'il n'y ait plus d'amour, qu'on accumule de la haine et qu'on dépense du dévouement, et que tant d'infatuation se raccommode de ce qu'il y aura toujours de la cuisine à revendre et du rifici chez les hommes.

Mais pour la lettre, qu'on la prenne au sens de l'élément typographique, de l'épître ou de ce qui fait le lettré, on dira que ce qu'on dit est à entendre à la lettre, qu'il vous attend chez le vaguemestre *une lettre*, voire que vous avez *des lettres*, – jamais qu'il n'y ait nulle part de la lettre, à quelque titre qu'elle vous concerne, fût-ce à désigner du courrier en retard.

C'est que le signifiant est unité d'être unique, n'étant de par sa nature symbole que d'une absence. Et c'est ainsi qu'on ne peut dire de la lettre volée qu'il faille qu'à l'instar des autres objets, elle soit *ou* ne soit pas quelque part, mais bien qu'à leur différence, elle sera et ne sera pas là où elle est, où qu'elle aille.

Regardons en effet de plus près ce qui arrive aux policiers. On ne nous fait grâce de rien quant aux procédés dont ils fouillent l'espace voué à leur investigation, de la répartition de cet espace en volumes qui n'en laissent pas se dérober une épaisseur, à l'aiguille sondant le mou, et, à défaut de la répercussion sondant le dur, au microscope dénonçant les excréments de la tarière à l'orée de son forage, voire le bâillement infime d'abîmes mesquins. À mesure même que leur réseau se resserre pour qu'ils en viennent, non contents de secouer les pages des livres à les compter, ne voyons-nous pas l'espace s'effeuiller à la semblance de la lettre ?

Mais les chercheurs ont une notion du réel tellement immuable qu'ils ne remarquent pas que leur recherche va à le transformer en son objet. Trait où peut-être ils pourraient distinguer cet objet de tous les autres.

Ce serait trop leur demander sans doute, non en raison de leur manque de vues, mais bien plutôt du nôtre. Car leur imbécillité n'est pas d'espèce individuelle, ni corporative, elle est de source subjective. C'est l'imbécillité réaliste qui ne s'arrête <sup>(29)</sup>pas à se dire que rien, si loin qu'une main vienne à l'enfoncer dans les entrailles du monde, n'y sera jamais caché, puisqu'une autre main peut l'y rejoindre, et que ce qui est caché n'est jamais que *ce qui manque à sa place*, comme s'exprime la fiche de recherche d'un volume quand il est égaré dans la bibliothèque. Et celui-ci serait-il en effet sur le rayon ou sur la case d'à côté qu'il y serait caché, si visible qu'il y paraisse. C'est qu'on ne peut dire à la lettre que ceci manque à sa place que de ce qui peut en changer, c'est-à-dire du symbolique. Car pour le réel, quelque bouleversement qu'on puisse y apporter, il y est toujours et en tout cas, il l'emporte collée à sa semelle, sans rien connaître qui puisse l'en exiler.

Et comment en effet, pour revenir à nos policiers, auraient-ils pu saisir la lettre, ceux qui l'ont prise à la place où elle était cachée ? Dans ce qu'ils tournaient entre leurs doigts, que tenaient-ils d'autre que ce qui *ne répondait pas* au signalement qu'ils en avaient ? *A letter, a*

<sup>15</sup>. Et c'est si vrai que la philosophie dans les exemples, décolorés d'être ressassés, dont elle argumente à partir de l'un et du plusieurs, n'emploiera pas aux mêmes usages la simple feuille blanche par le mitan déchirée et le cercle interrompu, voire le vase brisé, sans parler du ver coupé.

*litter*, une lettre, une ordure. On a équivoqué dans le cénacle de Joyce<sup>16</sup> sur l'homophonie de ces deux mots en anglais. La sorte de déchet que les policiers à ce moment manipulent, ne leur livre pas plus son autre nature de n'être qu'à demi déchiré. Un sceau différent sur un cachet d'une autre couleur, un autre cachet du graphisme de la suscription sont là les plus infrangibles des cachettes. Et s'ils s'arrêtent au revers de la lettre où, comme on sait, c'est là qu'à l'époque l'adresse du destinataire s'inscrivait, c'est que la lettre n'a pas pour eux d'autre face que ce revers.

Que pourraient-ils en effet détecter de son avers ? – Son message, comme on s'exprime pour la joie de nos dimanches cybernétiques ?... Mais ne nous vient-il pas à l'idée que ce message est déjà parvenu à sa destinataire et qu'il lui est même resté pour compte avec le bout de papier insignifiant, qui ne le représente maintenant pas moins bien que le billet original.

Si l'on pouvait dire qu'une lettre a comblé son destin après avoir rempli sa fonction, la cérémonie de rendre les lettres serait moins admise à servir de clôture à l'extinction des feux des fêtes de l'amour. Le signifiant n'est pas fonctionnel. Et aussi bien la mobilisation du joli monde dont nous suivons ici les ébats, n'aurait pas de sens, si la lettre, elle, se contentait<sup>(30)</sup> d'en avoir un. Car ce ne serait pas une façon très adéquate de le garder secret que d'en faire part à une escouade de poulets.

On pourrait même admettre que la lettre ait un tout autre sens, sinon plus brûlant, pour la Reine que celui qu'elle offre à l'intelligence du ministre. La marche des choses n'en serait pas sensiblement affectée, et non pas même si elle était strictement incompréhensible à tout lecteur non averti.

Car elle ne l'est certainement pas à tout le monde, puisque, comme nous l'assure emphatiquement le Préfet pour la gauserie de tous, « ce document, révélé à un troisième personnage dont il taira le nom » (ce nom qui saute à l'œil comme la queue du cochon entre les dents du père Ubu) « mettrait en question, nous dit-il, l'honneur d'une personne du plus haut rang », voire que « la sécurité de l'auguste personne serait ainsi mise en péril ».

Dès lors ce n'est pas seulement le sens, mais le texte du message qu'il serait périlleux de mettre en circulation, et ce d'autant plus qu'il paraîtrait plus anodin, puisque les risques en seraient accrus de l'indiscrétion qu'un de ses dépositaires pourrait commettre à son insu.

Rien donc ne peut sauver la position de la police, et l'on n'y changerait rien à améliorer « sa culture ». *Scripta manent*, c'est en vain qu'elle apprendrait d'un humanisme d'édition de luxe la leçon proverbiale que *verba volant* termine. Plût au ciel que les écrits restassent, comme c'est plutôt le cas des paroles : car de celles-ci la dette ineffaçable du moins féconde nos actes par ses transferts.

Les écrits emportent au vent les traites en blanc d'une cavalerie folle. Et, s'ils n'étaient feuilles volantes, il n'y aurait pas de lettres volées.

Mais qu'en est-il à ce propos ? Pour qu'il y ait lettre volée, nous dirons-nous, à qui une lettre appartient-elle ? Nous accentuons tout à l'heure ce qu'il y a de singulier dans le retour de la lettre à qui naguère en laissait ardemment s'envoler le gage. Et l'on juge généralement indigne le procédé de ces publications prématurées, de la sorte dont le Chevalier d'Éon mit quelques-uns de ses correspondants en posture plutôt piteuse.

La lettre sur laquelle celui qui l'a envoyée garde encore des<sup>(31)</sup> droits, n'appartiendrait donc pas tout à fait à celui à qui elle s'adresse ? ou serait-ce que ce dernier n'en fut jamais le vrai destinataire ?

Voyons ici : ce qui va nous éclairer est ce qui peut d'abord obscurcir encore le cas, à savoir que l'histoire nous laisse ignorer à peu près tout de l'expéditeur, non moins que du contenu de la lettre. Il nous est seulement dit que le ministre a reconnu d'emblée l'écriture de son adresse à la Reine, et c'est incidemment à propos de son camouflage par le ministre qu'il se trouve mentionné que son sceau original est celui du Duc de S... Pour sa portée,

<sup>16</sup> V. *Our examination round his factification for incamination of work in progress*, Shakespeare and Company, 12, rue de l'Odéon, Paris, 1929.

nous savons seulement les périls qu'elle emporte, à ce qu'elle vienne entre les mains d'un certain tiers, et que sa possession a permis au ministre « d'user jusqu'à un point fort dangereux dans un but politique » de l'empire qu'elle lui assure sur l'intéressée. Mais ceci ne nous dit rien du message qu'elle véhicule.

Lettre d'amour ou lettre de conspiration, lettre délatrice ou lettre d'instruction, lettre sommatoire ou lettre de détresse, nous n'en pouvons retenir qu'une chose, c'est que la Reine ne saurait la porter à la connaissance de son seigneur et maître.

Or ces termes, loin de tolérer l'accent décrié qu'ils ont dans la comédie bourgeoise, prennent un sens éminent de désigner son souverain, à qui la lie la foi jurée, et de façon redoublée puisque sa position de conjointe ne la relève pas de son devoir de sujette, mais bien l'élève à la garde de ce que la royauté selon la loi incarne du pouvoir : et qui s'appelle la légitimité.

Dès lors, quelles que soient les suites que la Reine ait choisi de donner à la lettre, il reste que cette lettre est le symbole d'un pacte, et que, même si sa destinataire n'assume pas ce pacte, l'existence de la lettre la situe dans une chaîne symbolique étrangère à celle qui constitue sa foi. Qu'elle y soit incompatible, la preuve en est donnée par le fait que la possession de la lettre est impossible à faire valoir publiquement comme légitime, et que pour la faire respecter, la Reine ne saurait invoquer que le droit de son privé, dont le privilège se fonde sur l'honneur auquel cette possession déroge.

Car celle qui incarne la figure de grâce de la souveraineté, ne saurait accueillir d'intelligence même privée sans qu'elle intéresse le pouvoir, et elle ne peut à l'endroit du souverain se prévaloir du secret sans entrer dans la clandestinité.

<sup>(32)</sup>Dès lors la responsabilité de l'auteur de la lettre passe au second rang auprès de celle de qui la détient : car l'offense à la majesté vient à s'y doubler de la plus *haute trahison*.

Nous disons : qui la détient, et non pas : qui la possède. Car il devient clair dès lors que la propriété de la lettre n'est pas moins contestable à sa destinataire qu'à n'importe qui elle puisse venir entre les mains, puisque rien, quant à l'existence de la lettre, ne peut rentrer dans l'ordre, sans que celui aux prérogatives de qui elle attende, n'ait eu à en juger.

Tout ceci n'implique pas pourtant que pour ce que le secret de la lettre est indéfendable, la dénonciation de ce secret soit d'aucune façon honorable. Les *honesti homines*, les gens bien, ne sauraient s'en tirer à si bon compte. Il y a plus d'une *religio*, et ce n'est pas pour demain que les liens sacrés cesseront de nous tirer à hue et à dia. Pour l'*ambitus*, le détour, on le voit, ce n'est pas toujours l'ambition qui l'inspire. Car s'il en est un par quoi nous passons ici, nous ne l'avons pas volé, c'est le cas de le dire, puisque, pour tout vous avouer, nous n'avons adopté le titre de Baudelaire que dans l'esprit de bien marquer non pas, comme on l'énonce improprement, le caractère conventionnel du signifiant, mais plutôt sa préséance par rapport au signifié. Il n'en reste pas moins que Baudelaire, malgré sa dévotion, a trahi Poe en traduisant par « la lettre volée » son titre qui est : *the purloined letter*, c'est-à-dire qui use d'un mot assez rare pour qu'il nous soit plus facile d'en définir l'étymologie que l'emploi.

*To purloin*, nous dit le dictionnaire d'Oxford, est un mot anglo-français, c'est-à-dire composé du préfixe *pur* – qu'on retrouve dans *purpose*, propos, *purchase*, provision, *purport*, portée, et du mot de l'ancien français : loing, loigner, longé. Nous reconnaitrons dans le premier élément le latin *pro* en tant qu'il se distingue d'*ante* par ce qu'il suppose d'un arrière en avant de quoi il se porte, éventuellement pour le garantir, voire pour s'en porter garant (alors *qu'ante* s'en va au-devant de ce qui vient à sa rencontre). Pour le second, vieux mot français ; *loigner*, verbe de l'attribut de lieu *au loing* (ou encore longé), il ne veut pas dire au loin, mais au long de ; il s'agit donc de *mettre de côté*, ou, pour recourir à une locution familière qui joue sur les deux sens, de : *mettre à gauche*.

C'est ainsi que nous nous trouvons confirmé dans notre détour par l'objet même qui nous y entraîne : car c'est bel et <sup>(33)</sup>bien la *lettre détournée* qui nous occupe, celle dont le trajet

a été *prolongé* (c'est littéralement le mot anglais), ou pour recourir au vocabulaire postal, *la lettre en souffrance*.

Voici donc *simple and odd*, comme on nous l'annonce dès la première page, réduite à sa plus simple expression la singularité de la lettre, qui comme le titre l'indique, est *le sujet véritable* du conte : puisqu'elle peut subir un détour, c'est qu'elle a un trajet *qui lui est propre*. Trait où s'affirme ici son incidence de signifiant. Car nous avons appris à concevoir que le signifiant ne se maintient que dans un déplacement comparable à celui de nos bandes d'annonces lumineuses ou des mémoires rotatives de nos machines-à-penser-comme-les-hommes<sup>17</sup>, ceci en raison de son fonctionnement alternant en son principe, lequel exige qu'il quitte sa place, quitte à y faire retour circulairement.

C'est bien ce qui se passe dans l'automatisme de répétition. Ce que Freud nous enseigne dans le texte que nous commentons, c'est que le sujet suit la filière du symbolique, mais ce dont vous avez ici l'illustration est plus saisissant encore : ce n'est pas seulement le sujet, mais les sujets, pris dans leur intersubjectivité, qui prennent la file, autrement dit nos autruches, auxquelles nous voilà revenus, et qui, plus dociles que des moutons, modèlent leur être même sur le moment qui les parcourt de la chaîne signifiante.

Si ce que Freud a découvert et redécouvre dans un abrupt toujours accru, a un sens, c'est que le déplacement du signifiant détermine les sujets dans leurs actes, dans leur destin, dans leurs refus, dans leurs aveuglements, dans leur succès et dans leur sort, nonobstant leurs dons innés et leur acquis social, sans égard pour le caractère ou le sexe, et que bon gré mal gré suivra le train du signifiant comme armes et bagages, tout ce qui est du donné psychologique.

Nous voici en effet derechef au carrefour où nous avons laissé notre drame et sa ronde avec la question de la façon dont les sujets s'y relaient. Notre apologue est fait pour montrer<sup>(34)</sup> que c'est la lettre et son détour qui régissent leurs entrées et leurs rôles. Qu'elle soit en souffrance, c'est eux qui vont en pâtir. À passer sous son ombre, ils deviennent son reflet. À tomber en possession de la lettre, – admirable ambiguïté du langage –, c'est son sens qui les possède.

C'est ce que nous montre le héros du drame qui ici nous est conté, quand se répète la situation même qu'a nouée son audace une première fois pour son triomphe. Si maintenant il y succombe, c'est d'être passé au rang second de la triade dont il fut d'abord le troisième en même temps que le larron, – ceci par la vertu de l'objet de son rapt.

Car s'il s'agit maintenant comme avant de protéger la lettre des regards, il ne peut faire qu'il n'y emploie le même procédé qu'il a lui-même déjoué : la laisser à découvert ? Et l'on est en droit de douter qu'il sache ainsi ce qu'il fait, à le voir captivé aussitôt par une relation duelle où nous retrouvons tous les caractères du leurre mimétique ou de l'animal qui fait le mort, et, pris au piège de la situation typiquement imaginaire : de voir qu'on ne le voit pas, méconnaître la situation réelle où il est vu ne pas voir. Et qu'est-ce qu'il ne voit pas ? Justement la situation symbolique qu'il a su lui-même si bien voir, et où maintenant le voilà vu se voyant n'être pas vu.

Le ministre agit en homme qui sait que la recherche de la police est sa défense, puisqu'on nous dit que c'est exprès qu'il lui laisse le champ libre par ses absences : il n'en méconnaît pas moins qu'hors cette recherche, il n'est plus défendu.

C'est l'autruicherie même dont il fut l'artisan, si l'on nous permet de faire provigner notre monstre, mais ce ne peut être par quelque imbécillité qu'il vient à en être la dupe.

C'est qu'à jouer la partie de celui qui cache, c'est le rôle de la Reine dont il lui faut se revêtir, et jusqu'aux attributs de la femme et de l'ombre, si propices à l'acte de cacher.

Ce n'est pas que nous réduisions à l'opposition primaire de l'obscur et du clair, le couple vétérinaire du *yin* et du *yang*. Car son maniement exact comporte ce qu'a d'aveuglant

---

<sup>17</sup>. Cf. notre introduction, p. 12.

l'éclat de la lumière, non moins que les miroitements dont l'ombre se sert pour ne pas lâcher sa proie.

Ici le signe et l'être merveilleusement disjoints, nous montrent lequel l'emporte quand ils s'opposent. L'homme assez homme pour braver jusqu'au mépris l'ire redoutée de la femme, <sup>(35)</sup>subit jusqu'à la métamorphose la malédiction du signe dont il l'a dépossédée.

Car ce signe est bien celui de la femme, pour ce qu'elle y fait valoir son être, en le fondant hors de la loi, qui la contient toujours, de par l'effet des origines, en position de signifiant, voire de fétiche. Pour être à la hauteur du pouvoir de ce signe, elle n'a qu'à se tenir immobile à son ombre, y trouvant de surcroît, telle la Reine, cette simulation de la maîtrise du non-agir, que seul « l'œil de lynx » du ministre a pu percer.

Ce signe ravi, voici donc l'homme en sa possession : néfaste de ce qu'elle ne peut se soutenir que de l'honneur qu'elle défie, maudite d'appeler celui qui la soutient à la punition ou au crime, qui l'une et l'autre brisent sa vassalité à la Loi.

Il faut qu'il y ait dans ce signe un *noli me tangere* bien singulier pour que, semblable à la torpille socratique, sa possession engourdisse son homme au point de le faire tomber dans ce qui chez lui se trahit sans équivoque comme inaction.

Car à remarquer comme le fait le narrateur dès le premier entretien, qu'avec l'usage de la lettre se dissipe son pouvoir, nous apercevons que cette remarque ne vise justement que son usage à des fins de pouvoir, – et du même coup que cet usage devient forcé pour le ministre.

Pour ne pouvoir s'en délivrer, il faut que le ministre ne sache que faire d'autre de la lettre. Car cet usage le met dans une dépendance si totale de la lettre comme telle, qu'à la longue il ne la concerne même plus.

Nous voulons dire que pour que cet usage concernât vraiment la lettre, le ministre qui après tout y serait autorisé par le service du Roi son maître, pourrait présenter à la Reine des remontrances respectueuses, dût-il s'assurer de leur effet de retour par des garanties appropriées, – ou bien introduire quelque action contre l'auteur de la lettre dont le fait qu'il reste ici hors du jeu, montre à quel point il s'agit peu ici de la culpabilité et de la faute, mais du signe de contradiction et de scandale que constitue la lettre, au sens où l'Évangile dit qu'il faut qu'il arrive sans égard au malheur de qui s'en fait le porteur, – voire soumettre la lettre devenue pièce d'un dossier au « troisième personnage », qualifié pour savoir s'il en fera sortir une Chambre Ardente pour la Reine ou la disgrâce pour le ministre.

<sup>(36)</sup>Nous ne saurons pas pourquoi le ministre n'en fait pas l'un de ces usages, et il convient que nous n'en sachions rien puisque seul nous intéresse l'effet de ce non-usage ; il nous suffit de savoir que le mode d'acquisition de la lettre ne serait un obstacle à aucun d'entre eux.

Car il est clair que si l'usage non significatif de la lettre est un usage forcé pour le ministre, son usage à des fins de pouvoir ne peut être que potentiel, puisqu'il ne peut passer à l'acte sans s'évanouir aussitôt, – dès lors, que la lettre n'existe comme moyen de pouvoir que par les assignations ultimes du pur signifiant, soit : prolonger son détour pour la faire parvenir à qui de droit par un transit de surcroît, c'est-à-dire par une autre trahison dont la gravité de la lettre rend difficile de prévenir les retours, – ou bien détruire la lettre, ce qui serait la seule façon, sûre et comme telle proférée d'emblée par Dupin, d'en finir avec ce qui est destiné par nature à signifier l'annulation de ce qu'il signifie.

L'ascendant que le ministre tire de la situation ne tient donc pas à la lettre, mais, qu'il le sache ou non, au personnage qu'elle lui constitue. Et aussi bien les propos du Préfet nous le présentent-ils comme quelqu'un à tout oser, *who dares all things*, et l'on commente significativement : *those unbecoming as well as those becoming a man*, ce qui veut dire : ce qui est indigne aussi bien que ce qui est digne d'un homme, et ce dont Baudelaire laisse échapper la pointe en le traduisant : ce qui est indigne d'un homme aussi bien que ce qui est digne de lui. Car dans sa forme originale, l'appréciation est beaucoup plus appropriée à ce qui intéresse une femme.

Ceci laisse apparaître la portée imaginaire de ce personnage, c'est-à-dire la relation narcissique où se trouve engagé le ministre, cette fois certainement à son insu. Elle est indiquée aussi dans le texte anglais, dès la deuxième page, par une remarque du narrateur dont la forme est savoureuse : « L'ascendant, nous dit-il, qu'a pris le ministre, dépendrait de la connaissance qu'a le ravisseur de la connaissance qu'a la victime de son ravisseur », textuellement : *the robber's knowledge of the loser's knowledge of the robber*. Termes dont l'auteur souligne l'importance en les faisant reprendre littéralement par Dupin tout de suite après le récit sur lequel on a enchaîné de la scène du rapt de la lettre. Ici encore on peut dire que Baudelaire flotte en son langage en <sup>(37)</sup> faisant l'un interroger, l'autre confirmer par ces mots : « Le voleur sait-il ?... », puis « le voleur sait... », Quoi ? « que la personne volée connaît son voleur ».

Car ce qui importe au voleur, ce n'est pas seulement que ladite personne sache qui l'a volé, mais bien à qui elle a affaire en fait de voleur ; c'est qu'elle le croie capable de tout, ce qu'il faut entendre : qu'elle lui confère la position qu'il n'est à la mesure de personne d'assumer réellement parce qu'elle est imaginaire, celle du maître absolu.

En vérité c'est une position de faiblesse absolue, mais pas pour qui on donne à le croire. La preuve n'en est pas seulement que la Reine y prenne l'audace d'en appeler à la police. Car elle ne fait que se conformer à son déplacement d'un cran dans la rangée de la triade de départ, en s'en remettant à l'aveuglement même qui est requis pour occuper cette place : *No more sagacious agent could, I suppose, ironise Dupin, be desired or even imagined*. Non, si elle a franchi ce pas, c'est moins d'être poussée au désespoir, *driven to despair*, comme on nous le dit, qu'en prenant la charge d'une impatience qui est plutôt à imputer à un mirage spéculaire.

Car le ministre a fort à faire pour se contenir dans l'inaction qui est son lot à ce moment. Le ministre en effet n'est pas *absolument* fou. C'est une remarque du Préfet qui toujours parle d'or : il est vrai que l'or de ses paroles ne coule que pour Dupin, et ne s'arrête de couler qu'à concurrence des cinquante mille francs qu'il lui en coûtera à l'étalon de ce métal à l'époque, encore que ce ne doive pas être sans lui laisser un solde bénéficiaire. Le ministre donc n'est pas *absolument* fou dans cette stagnation de folie, et c'est pourquoi il doit se comporter selon le mode de la névrose. Tel l'homme qui s'est retiré dans une île pour oublier, quoi ? il a oublié, – tel le ministre à ne pas faire usage de la lettre, en vient à l'oublier. C'est ce qu'exprime la persistance de sa conduite. Mais la lettre, pas plus que l'inconscient du névrosé, ne l'oublie. Elle l'oublie si peu qu'elle le transforme de plus en plus à l'image de celle qui l'a offerte à sa surprise, et qu'il va maintenant la céder à son exemple à une surprise semblable.

Les traits de cette transformation sont notés, et sous une forme assez caractéristique dans leur gratuité apparente pour être rapprochés valablement du retour du refoulé.

<sup>(38)</sup> Ainsi apprenons-nous d'abord qu'à son tour il a *retourné* la lettre, non certes dans le geste hâtif de la Reine, mais d'une façon plus appliquée, à la façon dont on retourne un vêtement. C'est en effet ainsi qu'il lui faut opérer, d'après le mode dont à l'époque on plie une lettre et la cachette, pour dégager la place vierge où inscrire une nouvelle adresse<sup>18</sup>.

Cette adresse devient la sienne propre. Qu'elle soit de sa main ou d'une autre, elle apparaîtra comme d'une écriture féminine très fine, et le cachet passant du rouge de la passion au noir de ses miroirs, il y imprime son propre sceau. Cette singularité d'une lettre marquée du sceau de son destinataire est d'autant plus frappante à noter dans son

<sup>18</sup>. Nous nous sommes cru obligé d'un faire ici la démonstration à l'auditoire sur une lettre de l'époque intéressant M. de Chateaubriand et sa recherche d'un secrétaire.

Il nous a paru amusant que M. de Chateaubriand ait mis le point final au premier état, récemment restitué, de ses mémoires en ce mois même de novembre 1841 où paraissait dans le *Chamber's journal* la lettre volée.

Le dévouement de M. de Chateaubriand au pouvoir qu'il décrie et l'honneur que ce dévouement fait à sa personne (on n'en avait pas encore inventé *le don*), le feraient-ils ranger au regard du jugement auquel nous verrons plus loin soumis le ministre, parmi les hommes de génie avec ou sans principes ?

invention, qu'articulée avec force dans le texte, elle n'est ensuite même pas relevée par Dupin dans la discussion à laquelle il soumet l'identification de la lettre.

Que cette omission soit intentionnelle ou involontaire, elle surprendra dans l'agencement d'une création dont on voit la minutieuse rigueur. Mais dans les deux cas, il est significatif que la lettre qu'en somme le ministre s'adresse à lui-même, soit la lettre d'une femme : comme si c'était là une phase où il dût en passer par une convenance naturelle du signifiant.

Aussi bien l'aura de nonchaloir allant jusqu'à affecter les apparences de la mollesse, l'étalage d'un ennui proche du dégoût en ses propos, l'ambiance que l'auteur de la philosophie de l'ameublement<sup>19</sup> sait faire surgir de notations presque impalpables comme celle de l'instrument de musique sur la table, tout semble concerté pour que le personnage que tous ses propos ont cerné des traits de la virilité, dégage quand il apparaît l'*odor di femina* la plus singulière.

Que ce soit là un artifice, Dupin ne manque pas de le souligner en effet en nous disant derrière ce faux-aloï la vigilance de la bête de proie prête à bondir. Mais que ce soit l'effet même<sup>(39)</sup> de l'inconscient au sens précis où nous enseignons que l'inconscient, c'est que l'homme soit habité par le signifiant, comment en trouver une image plus belle que celle que Poe forge lui-même pour nous faire comprendre l'exploit de Dupin. Car il recourt, pour ce faire, à ces noms toponymiques qu'une carte de géographie, pour n'être pas muette, surimpose à son dessin, et dont on peut faire l'objet d'un jeu de devinette à qui saura trouver celui qu'aura choisi un partenaire, – remarquant dès lors que le plus propice à égarer un débutant sera celui qui, en grosses lettres largement espacées dans le champ de la carte, y donne, sans souvent même que le regard s'y arrête, la dénomination d'un pays tout entier...

Telle la lettre volée, comme un immense corps de femme, s'étale dans l'espace du cabinet du ministre, quand y entre Dupin. Mais telle déjà il s'attend à l'y trouver, et il n'a plus, de ses yeux voilés de vertes lunettes, qu'à déshabiller ce grand corps.

Et c'est pourquoi sans avoir eu besoin, non plus et pour cause que l'occasion, d'écouter aux portes du P<sup>r</sup> Freud, il ira droit là où gît et gîte ce que ce corps est fait pour cacher, en quelque beau mitan où le regard se glisse, voire à cet endroit dénommé par les séducteurs le château Saint-Ange dans l'innocente illusion où ils s'assurent de tenir de là la Ville. Tenez ! entre les jambages de la cheminée, voici l'objet à portée de la main que le ravisseur n'a plus qu'à tendre... La question de savoir s'il le saisit sur le manteau comme Baudelaire le traduit, ou sous le manteau de la cheminée comme le porte le texte original, peut être abandonnée sans dommage aux inférences de la cuisine.

Si l'efficacité symbolique s'arrêtait là, c'est que la dette symbolique s'y serait éteinte aussi ? Si nous pouvions le croire, nous serions avertis du contraire par deux épisodes qu'on doit d'autant moins tenir pour accessoires qu'ils semblent au premier abord détonner dans l'œuvre.

C'est d'abord l'histoire de la rétribution de Dupin, qui loin d'être un jeu de la fin, s'est annoncée dès le principe par la question fort désinvolte qu'il pose au préfet sur le montant de la récompense qui lui a été promise, et dont, pour être réticent<sup>(40)</sup> sur son chiffre, celui-ci ne songe pas à lui dissimuler l'énormité, revenant même sur son augmentation dans la suite.

Le fait que Dupin nous ait été auparavant présenté comme un besogneux réfugié dans l'éther, est plutôt de nature à nous faire réfléchir sur le marché qu'il fait de la livraison de la lettre, et dont le check-book qu'il produit assure rondement l'exécution. Nous ne croyons pas négligeable que le *hint* sans ambages par où il l'a introduit soit une « histoire attribuée au personnage aussi célèbre qu'excentrique », nous dit Baudelaire, d'un médecin anglais nommé Abernethy, où il s'agit d'un riche avare qui, pensant lui soutirer une consultation gratuite, s'entend rétorquer non pas de prendre médecine, mais de prendre conseil.

<sup>19</sup>. Poe est en effet l'auteur d'un essai portant ce titre.

N'est-ce pas à bon droit en effet que nous nous croirons concernés quand il s'agit peut-être pour Dupin de se retirer lui-même du circuit symbolique de la lettre, – nous qui nous faisons les émissaires de toutes les lettres volées qui pour un temps au moins seront chez nous en souffrance dans le transfert. Et n'est-ce pas la responsabilité que leur transfert comporte, que nous neutralisons en la faisant équivaloir au signifiant le plus annihilant qui soit de toute signification, à savoir l'argent.

Mais ce n'est pas là tout. Ce bénéfice si allégrement tiré par Dupin de son exploit, s'il a pour but de tirer son épingle du jeu, n'en rend que plus paradoxale, voire choquante, la prise à partie, et disons le coup en dessous, qu'il se permet soudain à l'endroit du ministre dont il semble pourtant que le tour qu'il vient de lui jouer ait assez dégonflé l'insolent prestige.

Nous avons dit les vers atroces qu'il assure n'avoir pu s'empêcher de dédier, dans la lettre par lui contrefaite, au moment où le ministre mis hors de ses gonds par les immanquables défis de la Reine, pensera l'abattre et se précipitera dans l'abîme : *facilis descensus Averno*<sup>20</sup>, sentencie-t-il, ajoutant que le ministre ne pourra manquer de reconnaître son écriture, ce qui, pour laisser sans péril un opprobre sans merci, paraît, visant une figure qui n'est pas sans mérite, un triomphe sans gloire, et la rancune qu'il invoque encore d'un mauvais<sup>(41)</sup> procédé éprouvé à Vienne (est-ce au Congrès ?) ne fait qu'y ajouter une noirceur de surcroît.

Considérons pourtant de plus près cette explosion passionnelle, et spécialement quant au moment où elle survient d'une action dont le succès relève d'une tête si froide.

Elle vient juste après le moment où l'acte décisif de l'identification de la lettre étant accompli, on peut dire que Dupin déjà tient la lettre autant que de s'en être emparé, sans pourtant être encore en état de s'en défaire.

Il est donc bien partie prenante dans la triade intersubjective, et comme tel dans la position médiane qu'ont occupée précédemment la Reine et le Ministre. Va-t-il en s'y montrant supérieur, nous révéler en même temps les intentions de l'auteur ?

S'il a réussi à remettre la lettre dans son droit chemin, il reste à la faire parvenir à son adresse. Et cette adresse est à la place précédemment occupée par le Roi, puisque c'est là qu'elle devrait rentrer dans l'ordre de la Loi.

Nous l'avons vu, ni le Roi, ni la Police qui l'a relayé à cette place, n'étaient capables de la lire parce que cette *place comportait l'aveuglement*.

*Rex et augur*, l'archaïsme légendaire de ces mots, ne semble résonner que pour nous faire sentir le dérisoire d'y appeler un homme. Et les figures de l'histoire n'y encouragent guère depuis déjà quelque temps. Il n'est pas naturel à l'homme de supporter à lui seul le poids du plus haut des signifiants. Et la place qu'il vient occuper à le revêtir, peut être aussi propre à devenir le symbole de la plus énorme imbécillité<sup>21</sup>.

Disons que le Roi ici est investi par l'amphibologie naturelle au sacré, de l'imbécillité qui tient justement au Sujet.

C'est ce qui va donner leur sens aux personnages qui vont se succéder à sa place. Non pas que la police puisse être tenue pour constitutionnellement analphabète, et nous savons le rôle des piques plantées sur le *campus* dans la naissance de l'État. Mais celle qui exerce ici ses fonctions est toute marquée des formes libérales, c'est-à-dire de celles que lui imposent des<sup>(42)</sup> maîtres peu soucieux d'essayer ses penchants indiscrets. C'est pourquoi on ne nous mâche pas à l'occasion les mots sur les attributions qu'on lui réserve : « *Sutor ne ultra crepidam*, occupez-vous de vos filous. Nous irons même jusqu'à vous donner pour ce faire,

<sup>20</sup>. Le vers de Virgile porte : *facilis descensus Averno*.

<sup>21</sup>. On se souvient du spirituel distique attribué avant sa chute au plus récent en date à avoir rallié le rendez-vous de Candide à Venise :

*Il n'est plus aujourd'hui que cinq rois sur la terre,  
Les quatre rois des cartes et le roi d'Angleterre.*

des moyens scientifiques. Cela vous aidera à ne pas penser aux vérités qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre<sup>22</sup> ».

On sait que le soulagement qui résulte de principes si avisés, n'aura duré dans l'histoire que l'espace d'un matin, et que déjà la marche du destin ramène de toutes parts, suite d'une juste aspiration au règne de la liberté, un intérêt pour ceux qui la troublent de leurs crimes, qui va jusqu'à en forger à l'occasion les preuves. On peut même voir que cette pratique qui fut toujours bien reçue de ne jamais s'exercer qu'en faveur du plus grand nombre, vient à être authentifiée par la confession publique de ses forgeries par ceux-là mêmes qui pourraient y trouver à redire : dernière manifestation en date de la prééminence du signifiant sur le sujet.

Il n'en demeure pas moins qu'un dossier de police a toujours été l'objet d'une réserve, dont on s'explique mal qu'elle déborde largement le cercle des historiens.

C'est à ce crédit évanescant que la livraison que Dupin a l'intention de faire de la lettre au Préfet de police, va en réduire la portée. Que reste-t-il maintenant du signifiant quand, délesté déjà de son message pour la Reine, le voici invalidé dans son texte dès sa sortie des mains du Ministre ?

Il ne lui reste justement plus qu'à répondre à cette question même, de ce qu'il reste d'un signifiant quand il n'a plus de signification. Or, c'est la même question dont l'a interrogé celui que Dupin maintenant retrouve au lieu marqué de l'aveuglement.

C'est bien là en effet la question qui y a conduit le Ministre, s'il est le joueur qu'on nous a dit et que son acte dénonce suffisamment. Car la passion du joueur n'est autre que cette question posée au signifiant, que figure l'  $\mapsto \dot{Y} \dots \text{fl} \dashv \rightarrow \dots \circ \blacklozenge$  du hasard.

« Qu'es-tu, figure du dé que je retourne dans ta rencontre ( $\dots \square \_ \hbar$ )<sup>23</sup> avec ma fortune ? Rien, sinon cette présence<sup>(43)</sup> de la mort qui fait de la vie humaine ce sursis obtenu de matin en matin au nom des significations dont ton signe est la houlette. Tel fit Schéhérazade durant mille et une nuits, et tel je fais depuis dix-huit mois à éprouver l'ascendant de ce signe au prix d'une série vertigineuse de coups pipés au jeu de pair ou impair ».

C'est ainsi que Dupin, *de la place où il est*, ne peut se défendre contre celui qui interroge ainsi, d'éprouver une rage de nature manifestement féminine. L'image de haute volée où l'invention du poète et la rigueur du mathématicien se conjoignaient avec l'impassibilité du dandy et l'élégance du tricheur, devient soudain pour celui-là même qui nous l'a fait goûter le vrai *monstrum horrendum*, ce sont ses mots, « un homme de génie sans principes ».

Ici se signe l'origine de cette horreur, et celui qui l'éprouve n'a nul besoin de se déclarer de la façon la plus inattendue « partisan de la dame » pour nous la révéler : on sait que les dames détestent qu'on mette en cause les principes, car leurs attraits doivent beaucoup au mystère du signifiant.

C'est pourquoi Dupin va enfin tourner vers nous la face médusante de ce signifiant dont personne en dehors de la Reine n'a pu lire que l'envers. Le lieu commun de la citation convient à l'oracle que cette face porte en sa grimace, et aussi qu'il soit emprunté à la tragédie :

... *Un destin si funeste,*  
*S'il n'est digne d'Atrée, est digne de Thyeste.*

Telle est la réponse du signifiant au delà de toutes les significations :

« Tu crois agir quand je t'agite au gré des liens dont je noue tes désirs. Ainsi ceux-ci croissent-ils en forces et se multiplient-ils en objets qui te ramènent au morcellement de ton enfance déchirée. Eh bien, c'est là ce qui sera ton festin jusqu'au retour de l'invité de pierre, que je serai pour toi puisque tu m'évoques ».

<sup>22</sup>. Ce propos a été avoué en termes clairs par un noble Lord parlant à la Chambre Haute où sa dignité lui donnait sa place.

<sup>23</sup> On sait l'opposition fondamentale que fait Aristote des deux termes ici rappelées dans l'analyse conceptuelle qu'il donne du hasard dans sa *physique*. Bien des discussions s'éclaireraient à ne pas l'ignorer.

Pour retrouver un ton plus tempéré, disons selon le canular, dont, avec certains d'entre vous qui nous avaient suivis au Congrès de Zurich l'année dernière, nous avons fait l'hommage au mot de passe de l'endroit, que la réponse du signifiant à celui qui l'interroge est : « Mange ton Dasein ».

<sup>(44)</sup>Est-ce donc là ce qui attend le ministre à un rendez-vous fatidique. Dupin nous l'assure, mais nous avons aussi appris à nous défendre d'être à ses diversions trop crédules.

Sans doute voici l'audacieux réduit à l'état d'aveuglement imbécile, où l'homme est vis-à-vis des lettres de muraille qui dictent son destin. Mais quel effet pour l'appeler à leur rencontre, peut-on attendre des seules provocations de la Reine pour un homme tel que lui ? L'amour ou la haine. L'un est aveugle et lui fera rendre les armes. L'autre est lucide, mais éveillera ses soupçons. Mais s'il est vraiment le joueur qu'on nous dit, il interrogera, avant de les abattre, une dernière fois ses cartes et, y lisant son jeu, il se lèvera de la table à temps pour éviter la honte.

Est-ce là tout et devons-nous croire que nous avons déchiffré la véritable stratégie de Dupin au delà des trucs imaginaires dont il lui fallait nous leurrer ? Oui sans doute, car si « tout point qui demande de la réflexion », comme le profère d'abord Dupin, « s'offre le plus favorablement à l'examen dans l'obscurité », nous pouvons facilement en lire maintenant la solution au grand jour. Elle était déjà contenue et facile à dégager du titre de notre conte, et selon la formule même, que nous avons dès longtemps soumise à votre discrétion, de la communication intersubjective : où l'émetteur, vous disons-nous, reçoit du récepteur son propre message sous une forme inversée. C'est ainsi que ce que veut dire « la lettre volée », voire « en souffrance », c'est qu'une lettre arrive toujours à destination.

*Guitrancourt, San Casciano, mi-mai, mi-août 1956.*